

**Débat public
Montagne d'Or
du 7 mars au 7 juillet 2018**

Compte-rendu intégral
Séance d'auditions
du samedi 16 juin 2018 à Cayenne

SALLE / ADRESSE :	Mairie Cayenne
PARTICIPANTS :	20 auditions
DÉBUT > FIN :	16 h à 19 h30

Commission particulière du débat public :

Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public

Jean-Claude MARIEMA

Éric HERMANN

Yunaluman THERESE

Victor BANTIFO

Maître d'ouvrage

Christian CLAUDON

Alex GUEZ

Intervenants

Philippe MATHEUS, Grappe ORkidé

Monseigneur LAFONT, évêque de Cayenne

Stéphan LAMBERT, MEDEF Guyane

Yvonne GOUA, 500 frères contre la délinquance, Trop Violans

Anne-Marie BAIGUE, Guyane Insoumise

Paulin BRUNE, Amis de la MO

Dominique BONADEI, FO
Serge BAFAU, Nouvelle Force Guyane
Docteur Marc CHABERT, URPS
Michel DUBOUILLE, Or de Question
Nora STEPHENSON, KOUACHI
Marie FLEURY, Manifeste des scientifiques
Philippe BORE, Maouiri Nature
Laurent KELLE, WWF Guyane
Claire ALBANESI, Guyane Alternative
Erlan SLEUR, Probios Suriname
Arlette EDWARD, UTG
Rémi GIRAULT, Guyane Nature Environnement
Harry HODEBOURG, NEMO (Non à l'exploitation de la Montagne d'Or)
Philippe CHALMIN, Cercle Cyclope

Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public

... À cette séance d'audition. Je ne reviendrai pas sur sa nature. 21 personnes vont intervenir, à raison de 10 minutes exactement chacune. Nous préviendrons à moins 2 qu'il reste deux minutes et à 10 minutes, nous arrêtons parce que 21 personnes à 10 minutes, cela fait 210 minutes, vous savez compter comme moi, plus les intermèdes, cela nous met à presque 4 heures. Il faut donc être très strict.

Pour l'ordre de passage, nous avons quatre personnes qui ont souhaité passer assez rapidement pour des raisons impératives d'emploi du temps. Nous allons donc commencer par ces quatre personnes. Pardon, cela fait cinq, puisque nous en avons ajouté une. Nous allons donc commencer par ces quatre-là en espérant que la cinquième arrivera assez rapidement. Lorsque nous aurons fait ces cinq personnes, nous tirerons au sort pour la suite sachant que deux souhaitent passer tout à fait à la fin. Ce sera plus facile en ce qui les concerne.

Intervention hors micro.

Vous aussi ? Bon, nous vous inscrivons. Cela fait six en début. D'accord. Très bien. Alors, dans l'ordre, nous commençons par Monsieur MATHEUS. C'est vous qui démarrez. Nous allons enclencher le chronomètre.

Philippe MATHEUS, Grappe ORkidé

J'interviens en tant que Président de la Grappe ORkidé. C'est une grappe d'entreprises, association loi de 1901, qui a été lauréat de la Datar en 2011, dont l'objectif est de favoriser les synergies entre les acteurs de la filière minière et les métiers associés, de mettre en place des actions collectives ou individuelles pour leur développement et leur promotion, entre autres des actions de formation. Je suis également géologue minier.

Je voudrais déjà parler de l'inventaire minier. L'inventaire minier a été mandaté par le gouvernement entre 1975 et 1995, avec, pour objectif non dissimulé de découvrir des indices qui seraient susceptibles d'être remis à la profession de manière à déboucher à plus ou moins court terme à l'exploitation de gisements. Cet inventaire minier a quand même coûté 43 millions d'euros.

Dans le cadre des sujets qui ont été remis à la profession, il y en a qui a été découvert par IAMGOLD, c'est le gisement de Camp Caïman, que tout le monde connaît, d'une trentaine de tonnes d'or, que cette société envisageait d'exploiter. La suite, on connaît. Le Président Sarkozy, en 2008, a mis un coup d'arrêt à cette exploitation. Pour éviter que de telles péripéties se reproduisent, il a mis en place un SDOM (Schéma départemental d'orientation minière) qui avait pour vocation de préciser le cas d'une exploitation de l'or respectueuse de la biodiversité et poser les bases d'une véritable politique minière et industrielle à long terme en Guyane.

Le projet Montagne d'Or s'inscrit pleinement dans ce SDOM puisqu'il est dans une zone autorisée à l'exploitation minière, sous contrainte, ce qu'on appelle les zones 2. Le fait même de contester ce projet, c'est fouler au pied le SDOM, mis en place en 2011 et qui était justement destiné à pérenniser l'activité minière. Il faut savoir que le SDOM a quand même conduit à l'interdiction d'exploitation dans plus de 45 % du territoire guyanais. Maintenant, on se rend compte que même dans les zones qui sont autorisées à l'exploitation minière, on conteste encore ces projets.

Sur les enjeux environnementaux, je ne vais pas revenir sur tout ce qui a été dit. Cela a été largement débattu. J'entends dire ici et là que cela va être un désastre écologique, qu'on va détruire la forêt guyanaise. Effectivement, je n'ai pas la prétention de dire qu'il n'y aura pas d'impact. On sait très bien que toute activité humaine a un impact sur l'environnement. Ce n'est pas uniquement l'activité minière, on pourrait développer le sujet. Simplement, il faut raison garder. Le projet Montagne d'Or, c'est 800 hectares, soit 0,01 % de la superficie de la Guyane, et encore, sur ces 800 hectares, il y en a plus de la moitié qui a déjà été impactée lourdement par des activités minières qui se sont déroulées pendant 140 ans, aussi bien par des exploitations légales que par les illégaux. Si on compare cela à ce qui est exploité de manière illégale tous les ans par les clandestins entre 1992 et 2013, c'est plus de 10 000 hectares qui ont été dévastés pendant 20 ans sur la Guyane. Je ne vous parle pas des effets collatéraux : les rivières qui ont été polluées, la main-d'œuvre illégale, plus ou moins 10 000 personnes, entre 8 000 et 12 000 en permanence, et un manque à gagner pour la Guyane. Il y a 10 tonnes d'or qui sortent tous les ans illégalement de

Guyane. Cela représente un chiffre d'affaires d'environ 350 millions d'euros qui échappe à tout circuit légal. Si on met en regard 10 000 hectares, qui sont détruits de manière illégale, sans jamais de retour sur une remise en état des sites, etc., avec ces 12,5 de projet Montagne d'Or...

Je passerai sur d'autres projets actuellement en Guyane, qui sont dans les cartons, qui ne sont pas des projets miniers, mais qui ont un impact beaucoup plus important puisqu'on parle de surfaces beaucoup plus importantes qui seront déforestées en forêt primaire.

J'entends dire aussi par certains opposants que ce sont les légaux qui attirent les clandestins. Dans ce sens, on dit que le projet Montagne d'Or aura un impact négatif parce qu'il va attirer beaucoup d'illégaux. C'est un peu comme si on disait qu'en définitive, ce sont les pêcheurs qui attirent les tapouilles des clandestins qui viennent piller la ressource aloétique de la Guyane. Là encore, il faut arrêter de dire n'importe quoi. Les orpailleurs viennent là où il y a de l'or. Ils ne viennent pas forcément là où il y a des mines, parce que les mines les dérangent. D'ailleurs, pour preuve, il y avait, en août 2017, 177 chantiers illégaux clandestins dans le parc amazonien, et à ma connaissance, il n'y a pas d'activité légale dans le parc amazonien puisqu'elle y est interdite.

Sur l'emploi et les retombées sur l'économie locale, j'entends dire également que cela ne vaut pas le coup de saccager la forêt guyanaise pour quelques emplois, en plus sur une durée aussi courte. Montagne d'Or, c'est 750 emplois directs et près de 3 000 emplois induits. Au premier trimestre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE était de 22 600, c'est 25 % de la population active et 45 % des jeunes de 15 à 24 ans. Je pense que ces gens-là, qui cherchent du boulot, seront contents de savoir que les emplois qu'on peut leur proposer, c'est *peanuts*.

Il faut bien voir aussi que sur ces 3 000 - 4 000 emplois qui vont être créés, directs ou induits, il y aura un effet d'entraînement. C'est bien connu, c'est ce qu'on appelle le principe multiplicateur, c'est-à-dire que les gens qui vont toucher des salaires, ce sont souvent des gens qui ont un premier emploi pour les jeunes, ou des gens qui étaient en chômage et qui vont retrouver un emploi, ils vont faire vivre une famille, ils vont dépenser de l'argent pour des biens de consommation, pour la nourriture, pour des loyers. Eux-mêmes vont donc participer à la création d'autres emplois. C'est ce qu'on appelle le principe multiplicateur et l'effet d'entraînement. Si on prend tout cela en compte, je pense que ce n'est quand même pas négligeable au niveau de la Guyane et surtout au niveau de l'Ouest guyanais qui est particulièrement impacté.

Quant aux 12 ans, effectivement, quand un projet démarre, il tient compte des réserves qu'il a trouvées. On parle de 12 ans, mais on sait très bien – je suis géologue, je suis bien placé pour le savoir – qu'en général, quand on démarre un projet, on continue les prospections et la durée de vie de la mine n'est jamais totalement finie. J'en prends pour preuve le gisement de Rosebel, au Suriname, exploité par IAMGOLD, qui a été démarré en 2004. Ils viennent de retrouver des réserves considérables et maintenant, ils ont repoussé la date de fermeture de la mine à plus de 2028. On est donc déjà presque sur 25 ans. On ne peut donc pas justifier de la durée de vie de 12 ans pour affirmer que les emplois créés seront éphémères et sans retombées réelles pour l'économie locale.

Il ne faut pas oublier non plus que la compagnie Montagne d'Or s'est engagée à recruter 90 % des emplois localement, ce qui n'est pas complètement idiot puisque sur la mine de Rosebel, c'est 95 %, et la mine de Merian, qui a été mise en exploitation en 2016 par NEWMONT, ils en sont déjà à 90 % au bout de deux ans d'exploitation. Il n'y a donc pas de raison qu'en Guyane, on n'y arrive pas. D'autant plus que le développement des compétences locales va être assuré au travers des filières mises en place par la profession minière et d'autres filières, dont THOMAS et CIG, notamment avec la licence professionnelle VALORESS qui existe déjà. Les premiers étudiants en sortent. L'École technique des mines est en cours de réalisation. La Grappe ORkidé, dont je suis le Président. Les maîtres d'œuvres du CEP Mines (Contrat d'études prospectives) qui va prendre fin au troisième trimestre 2018 et qui rendra des conclusions justement sur les formations à mettre en place et les filières à développer.

Je ne vais pas m'étendre parce que mon temps est compté. Je ne sais pas combien de temps il me reste.

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Il vous reste 2 minutes 10 secondes.

Philippe MATHEUS, Grappe ORkidé

À ce stade de la réflexion, il y a deux possibilités qui s'offrent à la Guyane : le statu quo, on ne fait rien, on continue à regarder passer les trains, on continue à voir les illégaux piller les réserves minières de la Guyane, la déforestation sauvage, le mercure, la pollution des cours d'eau, l'exploitation d'une main-d'œuvre soumise aux lois de l'arbitraire et toujours l'or qui s'évapore. Il s'agit d'une ressource naturelle non renouvelable. On peut aussi continuer à voir la population guyanaise s'enfoncer dans le chômage et la précarité. À l'horizon de 2040, ce sont plus de 570 000 habitants qui sont prévus en Guyane, dont 40 % de moins de 20 ans. Cela, c'est le premier cas de figure. L'autre possibilité consiste à enclencher un processus de développement endogène de la Guyane en favorisant le développement de nouvelles filières au travers d'entreprises et de projets nouveaux, créateurs d'emplois et de retombées économiques pour le territoire.

Le projet Montagne d'Or s'inscrit dans ce développement. Il pourrait même jouer un rôle de catalyseur et de moteur sur le territoire guyanais en entraînant dans sa dynamique les entreprises existantes et en suscitant des créations de sociétés nouvelles. Ce sont les engagements pris dans ce sens par les dirigeants de Montagne d'Or. Les points positifs : ils ont dit qu'ils encourageraient les entreprises. Il ne s'agit pas de faire de l'évangélisme et d'imaginer que seul, ce projet résoudra tous les problèmes, mais il peut et il doit être le point de départ d'une vision nouvelle sur les possibilités de développement du territoire.

Le projet Montagne d'Or tel qu'il est présenté répond à des exigences environnementales, sociétales et sécuritaires élevées. La Grappe ORkidé considère que la Guyane a besoin de tels projets pour valoriser ses ressources naturelles de façon responsable et ne doute pas que les engagements pris par la compagnie minière Montagne d'Or dans ce domaine seront tenus. Les services de l'État et en particulier la DEAL seront garants du respect de la législation dans ces différents domaines.

Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public

Parfait ! Il reste quinze secondes.

Philippe MATHEUS, Grappe ORkidé

En quinze secondes, je peux dire que j'ai travaillé pendant 15 ans au BRGM. Quand je suis arrivé en Guyane en 1986, ce n'est pas récent, je suis venu mettre en place à la mine de Changement, des procédés de cyanuration de minerai d'or. Pendant plus de 10 ans, la mine de Changement a traité ces minerais avec la cyanuration, qui est décriée aujourd'hui. Dans les années 1987 à 1997, cela a été le cas. Je termine là-dessus. Merci beaucoup.

Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public

Merci.

Monseigneur LAFONT, évêque de Cayenne

Je vous remercie d'abord de m'autoriser à développer devant vous quelques thèmes importants à mes yeux et aux yeux de mon église sur cette concertation publique.

D'abord, l'emploi est une priorité absolue, c'est évident pour nous tous. Ceux qui me connaissent savent que je dis qu'une société qui accepte que 50 % de ses jeunes n'aient pas d'emploi est une société qui, quelque part, est criminelle. Qu'est-ce qu'on dit à la moitié de notre jeunesse en Guyane ? « Nous n'avons pas besoin de vous. » Par conséquent, il faut créer des emplois. Nous avons un certain nombre de domaines dans lesquels nous devrions développer : le domaine de la pêche, le domaine de l'agriculture, le domaine du bois et de la transformation du bois, et aussi sans doute le domaine de l'or dans la mesure où c'est quelque chose qui est imaginé et intégré aux besoins et à la société guyanaise.

Faut-il pour autant créer des emplois à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions ? Je ne le crois pas. Je voudrais faire trois considérations d'ordre général d'abord. La première : l'économie et la finance doivent se mettre au service des hommes et non l'inverse. Dans un récent document, le Vatican affirme qu'aujourd'hui plus que jamais, les problèmes économiques et financiers attirent notre attention en raison de l'influence croissante des marchés sur le bien-être matériel d'une bonne partie de l'humanité. Je ne vais pas développer cela, mais je crois qu'il faut faire très attention à cela. Cela requiert d'une part une juste régulation de la dynamique de l'économie et de la finance qui n'échappe pas à une recherche éthique puisque cela touche les êtres humains. Il revient au domaine politique de donner leur essence éthique à l'économie et à la finance. C'est aujourd'hui un défi majeur, car bien des multinationales ont plus d'argent que la

plupart des États. On se demande parfois qui dirige vraiment notre planète, si ce sont les responsables politiques ou les grandes compagnies.

Deuxième considération : le tournant écologique nécessaire dans le monde. La COP 21 a souligné avec force, et la lettre du Pape François « Laudato Si » l'ont déjà dit d'une manière forte, le rythme actuel et surtout le style de développement du monde nous conduisent à de très graves perturbations climatiques et donc, humaines. Je lis ceci en préambule du document final de la COP 21. Toutes les décisions de la COP 21 ont été dans ce sens.

Ce qui a créé une crise globale dans laquelle nous nous trouvons, c'est la pollution, la culture de l'ordure et la culture du déchet, le changement climatique surtout à cause de l'activité humaine, le camouflage des problèmes par beaucoup de ceux qui détiennent plus de ressources et de pouvoir économique ou politique, la qualité d'eau disponible pour les pauvres, la perte de biodiversité, la détérioration de la qualité de la vie humaine et la dégradation sociale. La racine humaine de la crise écologique se trouve dans une technologie que l'homme ne maîtrise pas totalement et dont il ne fait pas forcément un bon usage. La globalisation d'un paradigme technocratique, qui pense que tout sera résolu par une croissance illimitée alors que les ressources du monde, elles, sont limitées, et la démesure avec laquelle l'homme s'est mis au-dessus de tout en seigneur, et non pas en serviteur responsable de la terre, sont à l'origine pour une bonne part de cette crise climatique.

Troisième considération : le cas particulier de l'Amazonie. Vous savez sans doute que les évêques d'Amazonie seront convoqués l'an prochain à Rome pour un synode sur l'Amazonie. Je lis quelques étapes, quelques textes de ce document préparatoire.

« Dans la forêt amazonienne, d'une importance vitale pour la planète, une crise profonde a été déclenchée par une intervention humaine prolongée où prédominent une culture du déchet et une mentalité d'extraction. L'Amazonie est une région possédant une riche biodiversité. Elle est multiethnique, multiculturelle et multireligieuse, un miroir de toute l'humanité qui, pour défendre la vie, exige des changements structurels et personnels de tous les êtres humains, des États et de l'Eglise. L'augmentation démesurée des activités agropastorales, d'extraction et d'abattage de forêt amazonienne, a non seulement endommagé la richesse écologique de la région, de sa forêt et de ses eaux, mais elle a aussi porté atteinte à sa richesse sociale et culturelle. Elle a conduit à un développement urbain forcé ni intégral ni inclusif du bassin amazonien. »

Dans ce contexte, que peut apporter le projet minier de la Montagne d'Or ? Ce projet ne répond pratiquement à aucun de ces critères. On ne peut pas dire que ce projet fasse plaisir au peuple amérindien, c'est le moins qu'on puisse dire, ni qu'il réponde immédiatement à leurs besoins. Ils n'en profiteront guère et le verront comme une giflette supplémentaire à leur existence même. On a de la peine à croire qu'il s'agit d'un projet pour la Guyane. C'est un projet pour la multinationale concernée et pour ses actionnaires. Notre expérience des multinationales dans les différents secteurs du monde, et même en Amazonie, ne nous laisse que peu d'espoir quant à leur humanisme envers nous. Ils dépensent des millions d'euros qui appartiennent à leurs actionnaires, lesquels attendent en retour des milliards d'euros.

J'ai vécu 13 ans en Afrique du Sud. Que dire de la chance que l'or a apporté à sa majorité noire ? Quasiment rien. Alors que l'Afrique du Sud, à l'époque, utilisait 80 % de l'électricité du continent, 80 % des noirs n'avaient pas accès à l'électricité. J'ai beaucoup d'échos, comme vous sans doute, de l'activité des compagnies pétrolières au Togo, à Brazzaville par exemple. C'est tragique. Cela n'a rien apporté à la population noire dans son ensemble. Cela nourrit une caste qui se nourrit et qui domine son peuple d'une façon tout à fait dictatoriale.

Qu'on se souvienne aussi des dernières nouvelles concernant des groupes comme Lafarge en Syrie ou Boloré en Guinée ou au Togo. Certes, ces multinationales distribuent de l'argent, mais à qui et pourquoi ?

On ne peut pas dire que bouleverser une tonne de roches pour trouver 2 grammes d'or soit source d'un développement durable de la Guyane dans l'intérêt des Guyanais et dans le respect de la nature. Une tonne doit être brisée et broyée pour extraire 2 grammes. Cela fait 5 000 tonnes pour un kilo, 5 millions de tonnes de roches pour 1 tonne d'or, et pour 100 tonnes, 500 millions de tonnes de roches. J'ai vu en Afrique du Sud comment ces tonnes sont stockées dans des terrils qui, 150 ans après, n'ont encore aucun poil sur le caillou, aucune végétation qui pousse dessus. Et je ne parle pas des produits utilisés, vous les connaissez tous, essence, cyanure, etc.

La mine de la Montagne d'Or ne fera en rien reculer l'orpaillage clandestin. Il est évident qu'il doit reculer, mais nous n'y arrivons pas. Ne faudrait-il pas d'abord mettre de l'argent et plus de moyens pour faire reculer cet orpaillage illégal avant d'en continuer encore et de créer d'autres tonnes d'or qui nous passeront sous le nez pour enrichir les actionnaires et autres bénéficiaires des multinationales concernées ?

Ce projet créera des emplois, oui, mais pas de ceux qui vont développer la Guyane. Ils tournent le dos à tout ce qui peut renverser et doit renverser la tendance actuelle à une exploitation mortifère de la planète, au respect de la nature et à une plus grande solidarité avec les peuples d'Amazonie.

Ce projet divise la Guyane, vous pouvez le voir facilement. Ni les Amérindiens, ni les jeunes, ni la majorité de la population ne sont en sa faveur. Il y a, dans l'encyclique du Pape « Laudato Si » une sagesse dont nous avons tous besoin. Je ne sais pas si à cause de cela certains diraient que le Pape est vert, ou verdâtre ou un ayatollah de l'écologie. Je ne suis pas sûr, mais je pense qu'il y a là une sagesse que tous devraient regarder et écouter.

Le projet qui nous est proposé suscite une colère grandissante parmi les peuples de la forêt Guyanaise. Il va à contresens de ce que nous essayons de faire pour que l'Amazonie soit respectée et que les peuples soient mieux respectés.

Vous savez comme moi que nous avons tous reçu des talents et qu'il ne s'agit pas de les laisser dormir, bien au contraire. Je crois qu'on vous en a parlé récemment. Mais l'utilisation des talents n'est pas sans règle éthique non plus. Les talents ne nous sont pas donnés pour notre profit personnel ou pour celui de quelques-uns, mais pour celui de tous, c'est-à-dire le service du bien commun. Le danger de beaucoup de rencontres internationales et des enseignements de sagesse, c'est qu'elles ne restent que des vœux pieux parce que la finance finit trop souvent par attirer les responsables politiques dans les choix qui ne sont pas d'abord en faveur d'un développement durable et du bien-être de tous.

La France s'honorera, et la Guyane avec elle, pour une fois, d'écouter la voix de la sagesse et du respect de la création et de donner à la finance et à l'économie leur vraie ligne de légitimité éthique : servir tout le monde et non plus quelques-uns aux dépens de l'avenir de la terre et de tous ses habitants.

Je vous remercie.

Applaudissements.

Stéphan LAMBERT, MEDEF Guyane

Bonsoir à toutes et à tous. En dix minutes, je vais être très concis et peut-être faire un inventaire à la Prévert. Stéphan LAMBERT, je représente le MEDEF Guyane, qui est très partisan d'un développement durable. Nous avons d'ailleurs émis il y a trois ans « Guyane 2040 », une prospective de développement économique dans laquelle nous parlions déjà de Montagne d'Or.

La Guyane, vu son niveau de développement économique très en retard, a besoin absolument de locomotive. Montagne d'Or fait partie de ces locomotives dont la Guyane a besoin pour tirer le développement économique de ses entreprises. Nous avons également besoin de Montagne d'Or pour aider à structurer les filières, non seulement la filière minière, mais toutes les filières indirectes et induites par ce type de projets.

En matière d'infrastructures, ce type de projets doit permettre de faciliter l'implantation d'outils du style port de l'Ouest, de façon à permettre le rééquilibrage du territoire et éviter de traverser le territoire en permanence, doit favoriser le développement de la route du Fleuve. Comment admettre que Maripasoula aura 70 000 habitants, trois fois Kourou, en 2030 sans être raccordée par la route ? On a besoin d'aller sur cet axe-là. Également un besoin que Montagne d'Or va partiellement satisfaire, c'est faire avant la ligne haute tension vers le fleuve, vers Maripasoula. Montagne d'Or doit permettre d'avoir un point avancé dans l'intérieur, un point de développement qui va permettre d'autres activités au-delà de la croisée d'Apatou.

Une des demandes du MEDEF est de faire en sorte que cette base vie prévue par Montagne d'Or soit plus largement ouverte. Nous préconisons d'ailleurs le lancement d'une ville durable à cette occasion, qui pourrait servir de marchepied pour pouvoir développer quelque chose de plus pérenne qui dépasserait les 12 ou 30 ans d'exploitation de la mine. L'idée, c'est d'ouvrir une partie de cette base vie, de cette petite ville, aux activités de tourisme, de bois, de mine, d'agriculture et également, pourquoi pas, prévoir une pépinière d'entreprises parce qu'il y aura beaucoup de

partenaires qui vont devoir travailler pour Montagne d'Or, mais également, on l'espère à terme, pour les entreprises dans ce secteur géographique.

Nous comptons également sur Montagne d'Or pour pouvoir lutter contre l'orpaillage illégal, en tout cas dans cette zone-là. On a pu constater par le passé, notamment avec Auplata à Dorlin, que les forces de l'ordre pouvaient s'appuyer sur les services de logistique pour rayonner et éradiquer l'orpaillage illégal dans ces zones-là.

Autre demande, ce que nous souhaitons, c'est que Montagne d'Or, qui à la base est un projet qui n'est pas durable – l'or, à l'échelle humaine, n'est pas durable – soit fait de façon complètement responsable et en respect de l'ensemble des règles et soit finalement cité comme exemple. Tout ce qui est fait en Guyane doit être un exemple en matière d'équilibre environnemental, social et économique.

Nous demandons également à Montagne d'Or que la ligne à haute tension puisse être accessible à l'ensemble des activités qui pourront se déployer le long de ces 125 kilomètres de piste entre Saint-Laurent et Camp Citron.

Nous souhaitons que Montagne d'Or soit facteur d'amorçage pour certaines activités. On peut citer par exemple l'activité agricole de l'Ouest, avec les 1 500 repas à fournir pendant ces différentes années. Qu'on se fixe un certain pourcentage, un objectif, de carburant vert qui puisse aller dans les dumpers et autres, après étude et quelque chose d'intelligent. Quand il y a un marché, on peut lancer ce type de filière. Même chose avec la formation. Il va y avoir beaucoup de formations en matière notamment de conducteurs d'engins, de mécaniciens sur ce type d'engins. Qu'on puisse structurer cette filière. En matière d'explosifs, vous savez que le deuxième poste d'importation de la Guyane après les hydrocarbures, c'est de l'explosif pour la base spatiale. L'idée est de mettre en place une filière de développement de ces explosifs. Même chose avec l'École des mines, que ce projet puisse faire émerger, aide avec la filière FEDOMG à mettre en place l'École des mines. D'une façon générale, permettre de mettre en place des énergies propres en Guyane.

Le MEDEF Guyane insiste beaucoup également sur la mise en place d'un cluster, d'un groupement, d'une association – peu importe le terme – pour permettre aux TPE locales, aux entreprises guyanaises d'une façon générale, d'accéder aux marchés portés par Montagne d'Or. Sur la liste des marchés : travailler sur une charte de *local content*, contribuer à la réalisation d'un annuaire des entreprises pouvant contribuer aux différents marchés et aux grands marchés qui vont arriver en Guyane, puisse permettre aux TPE de ce structurer, notamment dans une démarche que nous appelons « 1, 2, 3 TPE », et enfin, soit ouvert au dialogue avec l'ensemble du corps des entreprises au travers de ce cluster, qui sera également une vigie de l'impact et des réalisations ou non par Montagne d'Or.

Le MEDEF rappelle que l'emprise de Montagne d'Or sera largement inférieure à 1/1000^e, ce sera 0,2/1000^e de la surface de la CCOG pour à peu près 20 % des emplois de ces territoires.

Je reviens sur le cluster. Il est important de comprendre que si le corps économique est regroupé et peut fonctionner, il faut qu'on arrête d'avoir peur des multinationales, comme on peut l'entendre parfois, mais au contraire, on doit pousser ces multinationales dont on a besoin à irriguer le tissu local vers une diversification et vers une structuration.

Autre point que le MEDEF souligne : par rapport à l'état actuel du site, à la finale, il y aura plus de zones reboisées qu'aujourd'hui. Après 140 ans d'orpaillage légal ou illégal, on se retrouve à avoir des zones déboisées, et après reboisement, on aura finalement plus de forêts qu'antérieurement.

Évidemment, nous souhaitons que l'impact environnemental soit le minimum, réduire, compenser, à chaque fois que cela sera possible.

En matière sociale, on observe déjà la signature d'une convention avec l'application de rémunérations sensiblement au-dessus de la moyenne, une convention signée il y a 15 mois. Nous souhaitons que le niveau de qualité des conditions de travail soit amélioré au travers de ce type de projets pour tous les travaux qui ont lieu en forêt, que ce soit la mine, le bois ou d'autres activités. Soulignons que le salaire moyen, malgré des niveaux 5 importants, est d'environ 2 500 euros dans ce type de projets.

L'idée, c'est aussi que ce projet là, s'il sort, va attirer d'autres locomotives en Guyane, que ce soit dans les mines, dans le bois – dans la mine, il y a quatre autres projets plus ou moins similaires – que ce soit dans les services, dans l'énergie. On voit que pour l'hydrogène, la plus grosse capacité

de stockage mondiale serait en Guyane si ce projet sort. Par contre, ce serait une catastrophe si, comme IAMGOLD, il y avait un rejet à nouveau d'un investisseur extérieur à la Guyane.

Nous notons également que ce projet-là va apporter, de façon directe et indirecte, des ressources fiscales et sociales significatives à l'échelle de la Guyane, puisque 12 à 15 % du budget de la CTG pourrait être dopé par cette activité. C'est quand même entre 2,2 et 3 milliards insufflés sur 12 années dans le développement économique, dont certains vont servir également au développement économique et à la lutte contre l'orpaillage illégal.

Je vais citer simplement le reste. L'idée, ce n'est pas que faire de l'or ou ne pas faire de l'or. C'est un problème mondial. Ce n'est pas à la Guyane de payer toutes les bêtises qui ont été faites depuis 150 ans au niveau mondial.

Ce que nous demandons également au niveau du MEDEF, je vais résumer, c'est que l'État et la CTG prennent complètement part dans le développement de ce projet-là, l'accompagne dans sa réussite, mais également, c'est fondamental, fassent tous les efforts pour qu'une irrigation et un développement se fassent, une diversification, sur l'ensemble des autres activités. Montagne d'Or doit être, comme les autres locomotives qui doivent venir en Guyane, des marchepieds vers un développement durable. Aujourd'hui, nous avons peu d'atouts pour réussir. Il faut utiliser ceux-là. On sait qu'aujourd'hui, les emplois verts n'ont pas marché. IAMGOLD devait être remplacé par des emplois verts, cela n'a pas été le cas. Il faut donc prendre tout ce qui existe aujourd'hui en Guyane. Un véritable marchepied pour enfin un développement de l'économie. Rappelons qu'un corps d'inspection de juillet de l'année dernière indiquait que pour atteindre 60 % du PIB métropolitain, il fallait que l'économie privée se développe pendant 20 ans de 15 % par an. 15 % par an, c'est plus que Shanghai. 15 % par an pour atteindre 60 % du PIB national.

En conclusion, ce qu'il faut, c'est bien gérer le projet Montagne d'Or, de façon à ce qu'il y ait des retombées locales, sociales, économiques, le minimum d'impacts environnementaux, mais qu'il nous faut dix projets comme Montagne d'Or dans différents secteurs d'activité. Je vous remercie.

Quelques applaudissements.

Yvonne GOUA, 500 frères contre la délinquance, Trop Violans

Bonjour à tous. Yvonne GOUA, porte-parole des « 500 frères contre la délinquance » et « Trop Violans ». « Trop Violans » existe depuis 2013 à peu près, en termes de collectif, 2015 en termes d'association. Nous luttons contre tout type de violences, aussi bien administratives, physiques, psychologiques, tout ce genre de choses. « Les 500 frères » existent depuis 2016, et en tant qu'association depuis mi-2017.

Tout le monde a connu le mouvement de mars, avril 2017 où, à l'origine, il était question de 1 milliard passé, 1,1 milliard, puis 2 milliards de plus, donc 3 milliards au total. Dans ces 3 milliards au total, ce qui était demandé, c'était plus de sécurité, donc des renforts, un centre pénitencier à Saint-Laurent, un scanner médical pour lutter contre les mules, de l'éducation, des formations. Il a été demandé aussi par la population plus de collèges, de quoi former les jeunes. Il y a eu aussi la santé, donc, de quoi payer les dettes de l'hôpital, des hôpitaux parce que Saint-Laurent aussi bien que Cayenne étaient concernés, et aussi de quoi investir pour avoir une santé de qualité, qui soit représentative de nos besoins.

Il y avait un volet économique, bien sûr, dans tous les secteurs. Un volet économique où l'objectif était de développer tous les secteurs et tous les acteurs. À cette époque, il y avait un rassemblement et tous les Guyanais étaient derrière ces demandes.

Pour la sécurité, on a parlé de l'orpaillage illégal et du besoin de lutter contre cet orpaillage illégal qui ramène de la délinquance, qui ramène des problèmes de santé. Il y a de la malformation aujourd'hui sur les territoires concernés. Cela ramène aussi beaucoup de violences sur les populations.

Je vais vous lire ce qui était dans l'accord de Guyane : « *A court terme, l'État prend acte de la demande de mesures supplémentaires présentées le 4 avril 2017 par les élus, le collectif, et chiffrées à 2,1 milliards, et s'engage à ce qu'elles fassent sans délai l'objet d'un examen prioritaire pour programmer et mettre en œuvre un plan additionnel tant d'investissement que de fonctionnement.* » Cela, c'était pour le court terme. À moyen terme : « *Les élus, le collectif, l'État conviennent de l'élaboration à venir du projet Guyane.* »

Aujourd'hui, on nous explique, malgré le fait que les sites clandestins concernant l'orpillage illégal, se soient multipliés – 2017 a été une année catastrophique concernant les sites clandestins – malgré les 22 600 chômeurs, soit 22 % de taux de chômage en Guyane, 58 % concernant les femmes, 70 % concernant des qualifications de faible niveau et 45 % concernant les jeunes, on nous explique que ce projet, avec une entreprise privée, va nous apporter les 3 milliards. On a bien compris que comme par hasard, ce chiffre n'arrête pas de revenir. Montagne d'Or va investir et va nous rapporter 3 milliards, bizarrement. On nous explique que c'est le grand sauveur.

J'ai oublié de le préciser, je fais partie aussi du monde économique. Je suis chef d'entreprise. Aujourd'hui, mes objectifs et mes ambitions ne sont pas basés sur le développement du territoire. Cela n'a jamais été le cas et ce ne sera jamais le cas. Après, que cela aide, qu'on travaille sur l'insertion, qu'on travaille sur plein de choses qui permettent d'allier les deux, mais de nous faire croire que les 3 milliards que va dépenser cette société Montagne d'Or vont être pour le développement du territoire, il ne faut quand même pas abuser.

Là, pareil, concernant ce chômage, on nous explique qu'il faut absolument que Montagne d'Or nous fournisse une partie des emplois qui manquent. Effectivement, quand même, 22 000 chômeurs sur le territoire, je le redis. J'ai appris ce matin à l'atelier « formation et emploi » que le chômage était stable depuis à peu près 2014. En fait, les nouveaux arrivants sur le marché du travail, avec les 2 000 emplois qui sont créés par an, arrivent à trouver du boulot. On a besoin de travailler en profondeur et de travailler sur la durée, et ce n'est pas ce que nous promet ce projet. Que va-t-on faire par rapport aux 22 600 chômeurs ? On ne dit pas que 100 % des Guyanais sont contre ce projet. Même s'il y en a 10 %, derrière, à un moment donné, il va falloir à sélectionner, choisir. Que va-t-on faire ? Sur ces 22 000 chômeurs, on fait les 750 emplois, je peux donner le bénéfice du doute. Sur les 22 600 chômeurs, on va en sauver 750 demandeurs d'emploi. Que fait-on des autres ?

L'Ouest guyanais, c'est 5 443 chômeurs. Derrière, pareil, on sait comment cela fonctionne. On a un problème sur les recensements, on a un problème sur les chiffres. Je vous parle du chômage. On parle tous des chiffres de janvier 2018 par rapport à ce chômage, mais officiellement, les chiffres qui sont disponibles pour tout le monde, ce sont les chiffres de 2016. On a donc un problème avec les chiffres. Donc, 5 443, c'est le nombre de chômeurs dans l'Ouest guyanais. On sait très bien que c'est au moins le double. C'est toujours la même question. Que fait-on de ceux qui vont rester sur le carreau et comment fait-on pour choisir ?

Aujourd'hui, on a une filière aurifère, qui existe, qui fait 460 emplois et qui est très difficile. C'est très difficile pour ces chefs d'entreprise de fonctionner puisqu'ils n'ont pas l'appui de l'État qu'ils devraient avoir. On ne combat pas les illégaux, on ne fait pas ce qu'il faut pour éradiquer les illégaux, mais par contre, on nous promet de faire un légal sain.

Du coup, Montagne d'Or c'est quoi ? 750 emplois. 200 emplois par an, mesdames et messieurs. Ne nous laissons pas manipuler par les chiffres. On dit que c'est « Trop Violans » qui manipule, mais en attendant, nous ne nous basons que sur ce qui est dit. 750 emplois, 200 par an. On est toujours en face des 22 600 chômeurs. 200 emplois, 3 milliards de chiffre d'affaires pour cette société et 600 millions de bénéfices. Pour qui ? Qui vont où ? Notre or, qui est aujourd'hui l'or des illégaux, qui est rapatrié à Paris. Ce sera pareil pour ces 3 milliards d'or légal qui sera rapatrié à Paris. Donc, le gain pour la Guyane doit se calculer dans ce qui est rapporté en plus. Ce n'est pas ce que l'on a. Par contre, à quel prix ? On aura toujours un souci avec notre or qui disparaît de la Guyane. Le secteur aurifère n'est pas contre l'activité aurifère, sauf qu'on l'imagine quand même avec plus de gains pour la Guyane. Un bénéfice directement dans la poche des actionnaires de la société Montagne d'Or. Les retombées dont on nous parle, les emplois, et tout cela, ce n'est que le fait de mettre en place une activité. Si on met une activité qui était réfléchie, pensée, Projet Guyane, on devrait avoir, Mesdames et Messieurs, le même résultat, sauf que là, ce résultat n'est pas au bénéfice de la Guyane parce que quand on parle d'emplois même indirects, ce sont des emplois indirects qui sont dus à l'activité.

Aujourd'hui, la vraie question est de savoir si nous avons envie, nous, Guyanais – personne ne nous pose la question – de développer le marché, l'activité aurifère. C'est la vraie question. Est-ce que nous avons envie de développer l'activité aurifère et avec qui ? Quel sera le réel gain pour nous ?

Non, à ce vol légalisé des ressources de la Guyane, qui ne participe que légèrement au développement de la Guyane et qui laissera tout autant de Guyanais sur le carreau.

Anne-Marie BAIGUE, Guyane Insoumise

J'interviens en qualité de représentante de la Guyane Insoumise, section guyanaise de la France Insoumise. L'intervention comporte deux parties : nos arguments contre ce projet de la Montagne d'Or et nos observations sur le contenu des interventions de la compagnie Montagne d'Or et des ateliers qui ont eu lieu pendant les débats publics.

La France Insoumise s'oppose à l'extraction industrielle, c'est-à-dire les multinationales, du fait de la pollution générale engendrée, notamment en métaux lourds. Le documentaire projeté à l'initiative d'Or de Question lors de la soirée d'ouverture des débats a pu exposer les conséquences sanitaires sur la population au Brésil par la libération d'arsenic notamment. En Guyane, le mercure, naturellement présent dans les sous-sols, sera libéré par l'orpaillage et entraîne un fort taux de mercure chez les populations amérindiennes, puisqu'il se retrouve dans leur chaîne alimentaire. Sans compter les quantités importantes d'explosifs et de cyanure qui seront apportées sur le territoire.

Par ailleurs, la mine est située entre deux réserves protégées pour leur biodiversité. Romain GELIN, de l'Observatoire des multinationales, rappelle que les études d'impact environnemental préalable et les projets de réhabilitation après-mine ne constituent pas des gages suffisants d'une exploitation durable. Les exploitants ne sont en effet pas tenus de déclarer avec précision les techniques ni les intrants (solvants, produits chimiques, etc.) qui seront utilisés lors des opérations. Étude d'impact qui n'a d'ailleurs toujours pas été fournie à ce jour par la compagnie Montagne d'Or. L'absence de ce document interroge sur le degré de transparence de cette consultation de la population guyanaise. Pour quelles raisons ce document n'a-t-il pas été transmis en amont de cette consultation ? Rappelons que quatre ruptures de digue ont lieu par an dans le monde, y compris dans des pays ayant des lois aussi contraignantes que celles de la France, notamment le Canada. 2 % seulement de retombées financières sont prévues. À qui seront-elles réservées prioritairement ? À la Guyane ? Nous nous interrogeons. Surtout, qu'est-ce que cela représente par rapport aux profits importants captés par le consortium ? Et ce, alors que la mise en place de la mine sera largement subventionnée par les capitaux publics. De plus, 750 emplois sont promis. Alors que le même documentaire projeté lors de la soirée d'ouverture présentait une mine dix fois plus importante et n'embauchant pourtant que 1 300 emplois directs. Là encore, nous nous interrogeons sur la véracité du nombre d'emplois et sur la qualification de ces emplois.

Les industries extractives sont aujourd'hui fortement mécanisées et les emplois créés sur les sites sont généralement réservés à un personnel spécifiquement qualifié et profitent peu aux populations locales.

L'Observatoire précité cite en exemple le permis de recherche appelé Tennie dans la Sarthe, que vous pouvez retrouver sur internet, qui promettait 1 500 emplois directs sur 20 ans pour un site minier de 197 kilomètres carrés. L'exploitant n'a jamais employé plus de 32 personnes, dont 5 sur la commune concernée pendant une période de trois ans.

De plus, ces 750 emplois en Guyane coûteront 300 millions d'euros de fonds publics et de défiscalisation, ce qui revient à 400 000 euros par emploi, alors qu'on supprime des emplois aidés qui coûtent 13 000 euros par an seulement. Ces fonds publics comportent le subventionnement de l'électricité alors que la mine consommera à elle seule 20 % de ce qui est produit en Guyane. Cet argent devrait être utilisé pour développer d'autres filières d'emplois durables telles que la filière bois par l'agroforesterie, la pêche et l'agriculture, largement délaissées et en souffrance en Guyane, et qui permettraient de viser à l'autosuffisance alimentaire, le tourisme vert, le recyclage des déchets sur place au lieu de les transporter à cette fin aux Antilles. À ce sujet, une tonne de téléphones portables recyclés apporte davantage d'or qu'une tonne de roches broyées et coûterait 24 fois moins cher.

Quel type de croissance souhaitons-nous ? Est-il encore nécessaire d'extraire ces quantités d'or utilisées à près de 90 % pour la bijouterie ou pour fabriquer des lingots qui finissent dans les coffres des banques centrales ? Pas de quoi justifier des exploitations parmi les plus polluantes que compte l'industrie minière.

Enfin, pour conclure cette première partie, le prétexte de justifier l'implantation d'une méga-mine pour réduire l'orpaillage illégal est fallacieux, car les sites légaux concentrent au contraire autour d'eux des orpailleurs illégaux qui profitent des infrastructures. Les moyens affectés à la lutte contre l'orpaillage illégal étant sous-dimensionné, ils peuvent également se déplacer ailleurs sans problème.

Par ailleurs, il est à déplorer que les ateliers et interventions dans le cadre de ce débat public n'aient pas permis de répondre à ces inquiétudes et problématiques. En effet, lors de l'atelier « environnement », il a été envisagé un couloir biologique entre les deux réservoirs sans qu'ait été démontrée l'efficacité d'un tel dispositif pour la préservation de la faune et de la flore. Il ne nous a été présentée aucune donnée concrète sur le sujet, ni même les dimensions prévues pour ce couloir. Nous sommes étonnés de ces données approximatives et doutons de la mise en place de cette alternative promise.

En outre, sur la question de la préservation de la biodiversité, l'intervenant, missionné par la Montagne d'Or, s'est borné à faire un recensement de la faune et de la flore du site envisagé sans jamais aborder l'impact de la méga-mine sur l'environnement. Ensuite, l'intervenant de la DEAL n'a pas permis d'éteindre nos préoccupations sur la pollution possible de nos ressources en eau tant des rivières que de la nappe phréatique, car il s'est limité à une simple présentation de sa structure.

Nous déplorons qu'à la fin de ces débats publics, aucune réponse claire n'ait été apportée à ces problématiques que sont la préservation de l'environnement, la santé des habitants de la Guyane et nos ressources en eau. Face à ces sujets si cruciaux, seul le profit de quelques-uns, comme toujours, semble l'emporter.

Pour l'ensemble de ces raisons, la Guyane Insoumise dit non à ce projet et appelle la population à se mobiliser. La grande majorité des avis recueillis lors des consultations similaires se sont avérés défavorables au projet minier. Mais comme celles-ci ne sont que consultatives, les permis finissent tout de même par être tous accordés. Qu'advient-il cette fois-ci ? Alors que l'on constate aujourd'hui, comme lors des autres débats sur l'ensemble du territoire guyanais, que la grande majorité des intervenants sont défavorables au projet Montagne d'Or. Ce projet verra-t-il le jour tout de même dans un énième débat démocratique ?

Je vous remercie.

Paulin BRUNE, Amis de la Montagne d'Or

Mesdames et messieurs, aujourd'hui, nous sommes au terme d'une procédure, longue, dense, qui a vu ici des extrémités physiques violentes. Aujourd'hui, je voudrais vraiment, au nom des Amis de la Montagne d'Or, dire aux gens qui sont en face de moi, la Commission nationale, merci et félicitations. Cela peut étonner en disant : comment on dit merci et félicitations alors que par ailleurs ils sont en train de vous critiquer. On vous dit merci parce que grâce aux travaux, grâce aux avis, 90 % des élus guyanais qui ont été consultés, qui ont connu le projet, sont pour le projet. Nous sommes dans un pays démocratique. Les élus représentent la population, les maires, une entité qui s'appelle une commune. 80 % des maires sont pour. La CTG qui représente l'ensemble du territoire guyanais, la majorité du Président ALEXANDRE, plus une partie de l'opposition, sont pour. Pour les parlementaires, quatre parlementaires, trois sont pour, un autre hésite encore. Les sénateurs, qui représentent l'ensemble des sages, sont pour. Messieurs, grâce à vous, grâce aux explications données par la Montagne d'Or et grâce à la conduite des travaux, la population guyanais çà travers ses élus a dit oui à ce projet. Nous nous en félicitons puisque nous étions au départ les promoteurs de ce projet accepté par les élus.

Lorsqu'on dit « mais ce projet n'a pas reçu l'approbation de la population », j'ai entendu tout à l'heure Monsieur l'Évêque faire une déclaration qui pourrait avoir force de parole d'évangile, sauf que non. La population guyanaise, historiquement, en tout cas les forces politiques ont toujours été contre les projets susceptibles de développer la Guyane. Pourquoi ? Parce qu'on a toujours été un grand pays, où on a vécu gentiment, en ronronnant, sans vouloir aller vers de grands développements. Lorsqu'il y a eu le projet de base spatiale guyanaise, j'ai ici le journal *Debout Guyane*, que je vais faire publier, de 1964, organe du parti socialiste guyanais. Lorsque vous le lisez, vous serez édifés parce que quand on a pris la décision de créer la base spatiale guyanaise, ils ont dit : attention, c'est une base avec des fusées, les Russes viendront vous bombarder, la population guyanaise va mourir. Lisez cet article. C'est édifiant ! C'est d'autant plus édifiant que les Russes sont mis en cause dans cet article. Or, depuis quelques années, les Russes viennent tirer leurs fusées depuis la Guyane. Il y a donc des ironies dans l'histoire qu'il faut soulever.

Donc, grâce à vous, la majorité démocratique du pays ici soutient le projet. Pourquoi ? Parce que les élus ont une responsabilité devant la population. Que telle ou telle association dise qu'elle est contre, d'accord, mais comme diraient certains maires, lorsque les administrés viennent demander du boulot, demander des explications, il faut leur donner. Ce n'est pas une association de

développement, ni contre ceci ni contre cela, eaux qui vont rentrer chez eux après les grands discours théoriques, ceux-là n'ont pas la responsabilité. Les élus ont un devoir. La CTG dans ses missions données par le gouvernement a un devoir de développement. Or, le développement, cela ne se décrète pas. Bien sûr, depuis qu'il y a ce projet de la Montagne d'Or, tout le monde dit « il n'y a qu'à, il faut qu'on ». Alors, pourquoi ne pas faire ce projet pour des Guyanais ? J'ai eu une réunion encore à midi, j'ai dit : « Mais la Guyane est grande ! Allez au BRGM, demandez un morceau du territoire, faites votre projet. » On n'a jamais interdit aux Guyanais d'avoir un développement de l'or. La preuve, le plus célèbre des Guyanais, VITALO, a bien fait fortune avec l'exploitation aurifère.

Je voudrais vous dire par contre, Messieurs de la Commission, qu'il ne faut pas... Un exemple de minéralier, qui transporte des métaux. Vous mettez tout dedans, plomb, fer, pépites. On regarde, on pèse. À l'intérieur, il y a des métaux qui ont beaucoup de valeur démocratique, et à l'intérieur, il y a des métaux qui sont lourds et qui ont moins de valeur démocratique. Il ne faut pas, dans vos conclusions, faire des amalgames entre ceux qui ont reçu un mandat du peuple pour prendre leurs responsabilités et comptables devant la population, et d'autres groupuscules, qui ont encore une fois leur raison d'être. Je ne suis pas contre le fait d'être écologique et compagnie. Il faut bien qu'ils existent parce que cela permet de réfléchir, et c'est grâce à la Guyane également que nous pouvons avoir un débat concernant les élections européennes.

Sans même s'en rendre compte – le subconscient de certaines de personnes, de certains penseurs, est d'une profondeur extraordinaire – il y a cinq ans, un député européen vert vient en Guyane dire sérieusement aux Guyanais : « Ne développez rien, pas la pêche, etc., laissez comme c'est, tous les ans on demandera à l'Europe de vous donner une subvention globale et avec cela, à la limite, vous allez pouvoir vous amuser et faire vos affaires ». Si cela ne s'appelle pas le néo-colbertisme non pas avec des pataugas, mais avec des chaussettes Weston, je ne sais pas de quoi on parle.

Par conséquent, aujourd'hui, je ne vais pas donner d'argument, parce que quand nous sommes venus voir les maires au début, quand nous avons créé les amis de la Montagne d'Or, la plupart des maires m'ont dit : « Je ne me prononce pas, j'attends de rencontrer les membres de la Commission. » Ils ont rencontré les membres de la Commission. Aujourd'hui, ils sont farouchement pour le projet parce qu'il y va de leurs responsabilités.

Donc, je comprends que chacun vienne ici avec des arguments. J'ai entendu des arguments concernant les métaux, les capitaux, et j'ai entendu parler également des multinationales. Voilà encore un mot. Dès qu'on parle de multinationales, cela y est, tout le monde s'excite. Mais tout à l'heure, j'écoutais à la télévision, les équipes de football, on est pour ceux-là, on est pour ceux-là : ces équipes sont toutes aux mains des multinationales. Pour autant, on dit : bravo. On a utilisé des mots en les diabolisant. Il y a trois jours, le Journal *Les Échos* notait que pour la première fois, la France était le troisième pays au monde où il y avait le plus d'investisseurs étrangers, et on trouvait cela très bien. Ici, nous avons des investisseurs étrangers qui viennent et on dit : nous ne voulons pas des capitaux des multinationales.

À bas ce genre de mots d'ordre, ce genre de crainte à la mode. Donnons à la Guyane ce que la Guyane mérite. Donnons aux maires, notamment le maire d'Apatou qui est à fond pour le projet, donnons à ces populations, à ces élus, la possibilité de faire le développement et laissons au bar des Palmistes ou autres le terrain de ceux qui veulent s'exciter les neurones sur les éventuels dangers écologiques et tout cela. C'est vrai qu'il y a beaucoup à débattre, mais aujourd'hui, le temps est court, il faut que ce projet démarre vite, pour donner à la Guyane et surtout à l'Est guyanais une chance concernant le développement. Je vous remercie.

Dominique BONA DEI, Force Ouvrière

Bonjour. Je suis Dominique BONA DEI. Je suis syndicaliste. Je représente l'organisation syndicale Force Ouvrière. Il n'y aura pas de suspens. Force Ouvrière approuve le projet, mais néanmoins, émet des réserves. C'est ce qui ressort de son congrès du 6 février 2018 où la résolution pour approuver l'exploitation minière industrielle aurifère était prise à l'unanimité.

Si vous permettez, je vais d'ores et déjà aborder les réserves. Les réserves sont sur la question environnementale en lien avec la santé des travailleurs. Force Ouvrière reconnaît que le normatif en la matière est conforme à la législation européenne et nationale, que le projet va au-delà des normes qui sont demandées par la législation, mais d'après ce que l'on a pu voir sur la présentation du projet, les contrôles seront effectués par des experts missionnés par la Montagne

d'Or. C'est très bien, mais cela veut dire que les contrôles par l'autorité publique seront des contrôles sur pièces et qu'il n'est pas prévu de contrôle sur site par les ingénieurs de la DEAL. Quelque part, cela nous interpelle.

Pour pallier un peu ce problème, nous aurions souhaité que le projet Montagne d'Or prévoie la mise en place d'un CHSCT indépendant du Conseil social et économique tel qu'il est issu des ordonnances Macron, de la loi El Khomri et de la loi Rebsamen de 2015, de façon à ce qu'on puisse avoir un CHSCT – pour ceux qui ne maîtrisent pas trop, un CHSCT c'est un Comité d'hygiène, de sécurité et conditions de travail – un CHSCT de plein exercice – avec toutes ses prérogatives. Parce que les CHSCT sont rattachés au CSE (Comité social et économique). On a supprimé beaucoup de leurs moyens et de leurs capacités et on leur a enlevé leurs prérogatives, et notamment la principale, de pouvoir missionner un expert indépendant, choisi par le CHSCT sans qu'il y ait d'appel d'offres et dont la facture sera réglée par l'employeur. Pour pallier ces difficultés, c'est la revendication et c'est la réserve que nous émettons.

En ce qui concerne le projet, au niveau des chiffres qui ont été dits sur les créations d'emplois, nous estimons à 3 500 les créations d'emplois du projet dès lors où on est sur 750 emplois effectifs par la compagnie Montagne d'Or. Ces chiffres, nous ne les avons pas inventés. Nous n'avons pas de boule de cristal à Force Ouvrière. Par contre, nous avons l'expérience confédérale, des grandes confédérations et de l'Association des maires, sur les suppressions d'emplois dans un bassin d'emplois lorsqu'on a un plan de licenciement. Il faut savoir que quand vous avez un licenciement collectif parce qu'une entreprise cesse son activité ou délocalise, on multiplie par cinq les suppressions d'emplois dans le bassin d'emplois dans les deux ans. C'est mathématique, c'est une constante absolue. Dès lors où on dit que 750 emplois seront créés, nous considérons qu'avec les emplois indirects et les emplois induits, on sera sur une base de 3 500, peut-être un peu plus parce que nous, syndicalistes, nous raisonnons en équivalents temps plein. On se doute que dans les emplois induits, il n'y aura peut-être pas que des équivalents temps plein, il y aura aussi des emplois partiels. Voilà pour ce qui concerne les emplois.

Pour la viabilité du projet, on a vu passer beaucoup de choses. On a vu passer des études, des documents, déjà depuis un petit moment puisque déjà depuis début 2017, on voit circuler ce genre de documents. Nous avons repris les chiffres qui nous ont été donnés. Nous avons abouti à des conclusions qui étaient assez proches de celles que le rapport Cyclope a produites très récemment. Nous considérons que le rapport Cyclope prend en compte un certain nombre de critères et d'indicateurs qui n'avaient pas été pris sur l'audit qui avait été mené en 2016 et qu'avait publié le WWF. Voilà pour la viabilité du projet.

En ce qui concerne les retombées fiscales, en tant qu'organisation syndicale, ce n'est pas tellement ce qui nous intéresse, pas plus que les coûts publics, c'est-à-dire les subventions qui peuvent être accordées au projet. Je rappelle quand même que nous étions bien seuls lorsque nous avons exigé des contreparties concrètes et mesurables aux exonérations fiscales et aux subventions directes et indirectes attribuées aux entreprises. Aujourd'hui, certains découvrent les montants que cela peut produire. Cela s'applique à l'ensemble des entrepreneurs de Guyane et cela s'applique à l'ensemble des investisseurs, et pourtant, les investisseurs ne se bousculent pas. Donc, sur ce point, nous contestons un petit peu l'argumentaire des opposants.

En ce qui concerne l'injection dans l'économie guyanaise, je note aussi que personne n'a parlé de la masse salariale que pouvaient produire ces emplois. En ce qui concerne les emplois directs, en se basant sur les minimas de branche – on parle des minimas, on ne parle pas des salaires qui seront en vigueur dans l'entreprise – on serait déjà à 30 millions d'euros annuels. Je fais confiance aux syndicats d'entreprise pour renchérir un peu les coûts d'exploitation de manière à lever la barre. Je suis désolé, Messieurs, il faut vous y attendre. On espère, avec les emplois indirects, arriver aux alentours de 50 millions versés chaque année dans l'économie guyanaise par les salaires, sachant que ce sera aussi générateur de cotisations sociales. Je rappelle certains chiffres que certains semblent oublier : la CGSS injecte 800 millions d'euros chaque année dans l'économie locale, et la CAF en injecte 700 millions, cela fait 1,5 milliard. Alors que pour la collecte, avec les exonérations de cotisations sociales, c'est 50 millions. C'est-à-dire qu'avec la solidarité nationale, on injecte 1,5 milliard chaque année, et nos entreprises ne versent que 50 millions au pot. Si certains voulaient parler d'exonération sociale ou fiscale, il y a certaines exonérations sur lesquelles le combat mériterait d'être mené.

Je pense que là-dessus, ce n'est pas sur la Montagne d'Or, qui est une entreprise comme une autre. Pour connaître un peu les multinationales, une multinationale s'adapte à la législation et la

réglementation du pays dans lequel elle s'implante. Dans un pays où il n'y a pas de législation et pas de réglementation, bien évidemment, elle fait du grand n'importe quoi. Parce qu'elle n'est pas astreinte, c'est l'intérêt des actionnaires qui prime. Donc, elle applique la législation du pays. Dans certains pays, cela peut conduire à des accidents.

Il y a aussi la question du contrôle. Nous voulons un contrôle par les pouvoirs publics, mais vous aurez compris qu'en ces temps d'austérité budgétaire, la volonté du gouvernement, c'est des suppressions de poste, pas des créations de postes. Quelque part, nous souhaiterions qu'il y ait un renfort au niveau de la DEAL Guyane, notamment au niveau des ingénieurs de la DEAL pour permettre le contrôle effectif de l'exploitation.

Voilà, je pense que j'ai globalement résumé les raisons pour lesquelles nous étions pour ce projet et les réserves que nous souhaitons voir levées. C'est pour cela que nous aurons besoin du soutien de tous dans ce combat difficile d'obtenir un CHSCT de plein exercice. Je vous remercie. Merci de m'avoir écouté.

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur BONADEI. Nous allons prendre cinq minutes pour faire le tirage du reste des personnes qui seront auditionnées. Nous avons fait un premier tirage puisqu'il y en avait qui voulaient passer tout de suite. Est-ce qu'il y a des gens qui ont des contraintes pour passer tout de suite ? Monsieur BAFAU, du NFG.

Serge BAFAU, Nouvelle Force Guyane

Bonsoir mesdames, messieurs. Vous verrez bien que la rapidité d'exécution, tant qu'elle ne nuit pas à la perfection, est un facteur de réussite. Je serai plus bref que bref.

Je représente ici la Nouvelle Force de Guyane. C'est un parti politique qui n'a que deux ans d'existence et qui a tenu son congrès il y a quinze jours. Je représente ici, et elle vous transmet son salut très chaleureux, Marie-Laure PHINERA-HORTH, notre Secrétaire générale, maire de la ville de Cayenne, qui vous accueille ici dans cette maison commune, Présidente de la communauté d'agglomérations. Je suis ici en tant que représentant de la Nouvelle Force de Guyane, un nouveau parti. Nous faisons de la politique autrement.

Nous sommes ici pour vous dire que nous avons fait des constats. Il n'y a aucune cheminée qui fume entre Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni. Il n'y a aucune cheminée qui fume entre Cayenne et Saint-Georges de l'Oyapock. Il n'y a aucune industrie, en dehors du centre spatial guyanais, qui est capable de jeter immédiatement sur le terrain de l'économie des revenus conséquents pour faire vivre des familles.

Par conséquent, nous demandons aux responsables de la Montagne d'Or de bien vouloir nous rencontrer dans les meilleurs délais afin d'échanger en direct sur les tenants et les aboutissants. Il y a trop de choses qui se perdent dans l'atmosphère et nous n'avons pas les tenants et les aboutissants.

Ceci dit, quand l'or quitte notre pays avec des garimpeiros, nous avons zéro euro dans notre pays. Quand d'autres se battent pour faire évoluer le problème de la santé dans notre pays, là est notre combat. Nous faisons remarquer que ceux qui viennent implanter leur industrie chez nous ou ailleurs ne sont pas des philanthropes. Ne rêvons pas ! Ce ne sont pas des philanthropes. Ils viennent ici pour faire progresser leur technologie, leur production, pour faire un gain capitaliste et rien d'autre. Par conséquent, tous ceux qui veulent ouvrir une entreprise, tous ceux qui veulent travailler, vivre, faire vivre et travailler ceux qui sont sur ce territoire sont bienvenus.

Toutefois, nous émettons une réserve. Elle est la suivante. Nous demandons à l'autorité compétente, la collectivité compétente en la matière de mettre tout en œuvre pour contrôler toutes les industries, tous les industriels qui viendront sur notre territoire pour produire et repartir avec le capital de notre pays et du sous-sol. La Guyane et les Guyanais ne sont pas propriétaires de leur sol et de leur sous-sol. C'est bien dommage ! Toutefois, que ceux qui ne sont pas d'accord déchirent leur passeport, déchirent leur carte d'identité et déchirent les euros qu'ils ont dans la poche.

Ceci dit, nous pouvons contrecarrer des choses qui ne vont pas à notre goût. Les choses qui ne vont pas à notre goût, c'est la non-maîtrise de cet environnement aurifère. Nous exigeons de l'État un contrôle rigoureux, réglementaire, technique de la mise en œuvre de cette exploitation aurifère. Ce qui est prévu, d'après ce que j'ai pu comprendre, un petit pourcentage pour les retombées en

Guyane. Nous ne sommes pas d'accord du tout. Nous pouvons encore dialoguer. Nous sommes allés dans les mêmes écoles que vous. Nous avons des techniciens comme vous. Nous nous exprimons comme vous. Nous demandons aux responsables de la Montagne d'Or, de toute urgence, mais vraiment de toute urgence, de rencontrer la Secrétaire générale Marie-Laure PHINERA-HORTH pour échanger vraiment sur les capacités de maîtrise sur l'environnement de cette exploitation aurifère. Je répète et je maintiens que ceux qui sont en charge du contrôle et de la compétence du développement économique de ce pays embrassent réellement le problème pour échanger avec ces chefs d'entreprise qui veulent travailler, faire de l'argent. Mais on ne peut pas faire de l'argent en Guyane sans qu'il y ait des retombées conséquentes sur le territoire de la Guyane. J'ai dit, Mesdames et messieurs, en vos qualités et responsabilités.

Docteur Marc CHABERT, URPS

Bonsoir à tous. Je vous remercie de me faire passer un petit peu en avance. Mes activités médicales de soins dans le domaine libéral, et même hospitalier, me contraignent beaucoup. Je suis donc médecin généraliste, installé en Guyane depuis 35 ans. Je suis mandaté par l'URPS des médecins de Guyane.

Je limiterai mon propos aux matières de santé et d'environnement. La procédure de la Commission est un petit peu complexe, me semble-t-il, pour pas mal d'intervenants. C'est une petite critique sur la forme de ces réunions que nous avons.

Quand nous nous rencontrons entre médecins, nous abordons nos inquiétudes par rapport aux conséquences sanitaires de la mise en exploitation de cette mine à ciel ouvert. Les études d'impact sont très partielles et pas très scientifiques. Pour un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros estimés, 85 tonnes d'or... 3 milliards d'euros, qu'est-ce que cela représente ? J'ai essayé de trouver un élément de comparaison. Il y a des bateaux qui sont en train d'être fabriqués à Saint-Nazaire. Il y a des projets de constructions navales. 3 milliards, cela représente quatre bateaux de croisière, grand modèle, grand luxe, pouvant emmener 6 000 personnes, 3 000 membres d'équipage, bateaux de 315 mètres. Les études d'impact n'ont pas leur pendant en termes de moyens économiques mis en œuvre. Ces études seraient encore en cours. Une évaluation quantitative des risques sanitaires sur la population, en aval – je parle là du lieu géographique – est en cours. C'est ce qui est écrit dans un rapport du futur exploitant. Il est écrit que de toute façon, il n'y a pas de résident, humain, je suppose, dans un rayon de 50 kilomètres, et que finalement, dans l'idée, tout semblerait possible.

Des résolutions et des vœux pieux sont exposés pour minimiser l'impact écologique et éventuellement pour compenser les conséquences de cette exploitation. La compensation serait un évitement, une réduction, une compensation - c'est une compensation technique, qui n'est pas chiffrée d'ailleurs et qui semble peu satisfaisante. Que peut-on compenser quand on fait une modification irréversible dans un milieu naturel sur trois à quatre générations d'humains au moins dans le territoire ? Les exploitants se retireraient après 12 ans, dit-on. S'engagent-ils pour 60 à 80 ans ou plus ? Une modification de l'écosystème végétal et animal majeure se profile sur 8 kilomètres carrés et sur les bassins versants.

Pour récupérer 85 tonnes d'or, il faudrait remuer, déplacer, répandre, déposer 350 millions de tonnes de roches, de minerai, réduites en poudre pour 50 millions, mises dans des bassins de décantation et de stockage. Ceci, pas pour des dizaines d'années, mais pour toujours. Le rapport qu'il y a entre ces 85 tonnes et ces 350 millions de tonnes est de 1 pour 4,5 millions, c'est-à-dire 1 kilo pour 4,5 millions de kilos.

Tout se passerait comme si l'on prenait et on partait avec 1,6 gramme d'or, de produit utile, en laissant une poubelle de 5 tonnes, 5,4 tonnes de roches, qu'on va saupoudrer de poudre ou de produits liquides pour 1 tonne. J'emploie un langage volontairement imagé : on imagine un jardin dans lequel quelqu'un viendrait, fait un trou, enlève pour 1,6 gramme d'or et vous laisse en proportion 5 tonnes de déchets dans une piscine hors sol puisque c'est une toile qui va permettre de tenir, peut-être, de manière durable dit-on, des déchets, des métaux lourds. Et là, je ne parle que des volumes.

Pour le détail des matières et des déchets, il y a 200 000 tonnes de métaux lourds. Les métaux lourds, c'est tout ce qui est plus lourd en densité, 5 grammes par centimètre cube. Il y a de l'arsenic, du chrome, du nickel, du plomb, du vanadium, du cobalt, du cuivre, du molybdène, du zinc, du cadmium, du sélénium, du mercure, du baryum, du thallium et de l'antimoine, entre autres, pour les métaux à effet notable.

On peut détailler un petit peu dans rentrer trop dans les détails des impacts au niveau des cellules des êtres vivants. L'arsenic est un inhibiteur allostérique de cycles enzymatiques, c'est-à-dire qu'il a une communauté de structure moléculaire qui va bloquer certaines activités enzymatiques. Notre organisme fonctionne avec des enzymes et des réactions chimiques qui vont être perturbés. L'arsenic est létal à forte dose dans l'immédiat de manière vénéneuse. Il est également létal à moyen et à court terme dans des pathologies chroniques, inhibition des activités cellulaires, et évidemment des pathologies dégénératives, des cancers. Le chrome entraîne des cancers. Le nickel, qu'on connaît bien en Nouvelle-Calédonie, est à l'origine quand il est pulvérisé – mais là, il va y avoir des explosions, donc il y aura forcément des poussières dans l'atmosphère – de cancer des poumons et de cancer des voies respiratoires supérieures.

Le plomb : on connaît tous le saturnisme. Il se trouve que la région de Saint-Laurent-du-Maroni a une population qui est exposée au plomb de manière naturelle déjà. Donc, saturnisme, anémie, hypertension, insuffisance rénale, déficit immunitaire, atteintes neurologiques. Le plomb a aussi cette particularité de ne pas avoir de concentration minimale tolérable. Toute quantité de plomb est donc forcément toxique. Le vanadium : toxicité cellulaire à l'égal de l'arsenic, embryopathie, atteinte rénale. Le cobalt : cancer du poumon. Le cuivre : vénéneux, réaction immédiate. Il a également un impact sur la division des bactéries au niveau tellurique, il a donc un effet sur l'environnement. Il entraîne également des anomalies génitales chez l'homme. Le molybdène entraîne des fibroses pulmonaires.

Le zinc : cancer, atteintes respiratoires, effet venimeux également. Le cadmium : très toxique. Il n'a pas d'utilité biologique. Il s'accumule dans la chaîne alimentaire. Il peut être à l'origine de cancer du poumon, d'atteintes rénales et du foie. Le sélénium est un peu particulier puisque la quantité entre la proportion utile et la proportion toxique est assez réduite. On a constaté, dans certaines zones où le sélénium est en quantités importantes, une baisse de la biomasse de poissons. Le mercure, bien connu, perturbe le développement cognitif des enfants, atteintes au niveau des apprentissages et atteintes neurologiques. Le baryum, métal lourd, entraîne des létalités plus importantes chez les animaux. Le thallium, bien connu des services de renseignements, qui peuvent s'en servir comme moyens toxiques pour agresser des adversaires. L'antimoine a un effet un peu équivalent à celui de l'arsenic. Ce qui est un inconvénient pour l'homme l'est aussi pour les animaux et les plantes. Mises en contact avec les êtres vivants par l'air ou par l'eau, ces substances ont des conséquences sur la nature tout entière, sur les travailleurs, sur les habitants, sur les humains, sur les animaux, sur les plantes.

Je n'ai pas vu d'expertise toxicologique sérieuse dans les différents documents qu'on nous a transmis. Il n'y a pas de scientifique reconnu, il n'y a pas d'organisme agréé qui ait évalué l'impact sur la santé. Au-delà des conséquences sanitaires en termes de maladie épidémique, il n'y a pas non plus d'évaluation. Les maladies épidémiques, c'est la dengue, le paludisme. Quand des populations sont déplacées, il y a des vecteurs de maladie, les hommes en sont déjà vecteurs. Il y a des pathologies qui n'existent pas en Guyane et qui existent dans les pays voisins. Pour l'instant, on n'a pas eu trop de problèmes. Je pense à la bilharziose, à la tuberculose. Dans les maladies infectieuses, on pense aux maladies sexuellement transmissibles, VIH. Dans le bassin du Maroni, il y a un virus un peu particulier, le HTLV, qui peut être source d'anomalies neurologiques et hématologiques. Des hépatites, la syphilis, les leptospiroses. On peut passer en revue pas mal de maladies.

On s'est interrogé sur le traitement de l'eau, les eaux propres et les eaux usées, les conséquences en termes sociaux, les dérives dans le pourtour de cette exploitation. Il y aura forcément des zones de trafic, d'alcool, de drogue, de prostitution. Des conséquences familiales et éducatives vis-à-vis des populations qui seront là, pour les enfants.

Je m'étonne du silence de l'ARS sur les problèmes d'environnement dans ce sujet. Le débat et les conclusions qui sont tirées engagent la responsabilité de l'État, des représentants des populations sur un territoire fragile.

Dernière chose pour conclure, pourquoi veulent-ils prendre l'or de Guyane ? Je m'adresse aux exploitants futurs ? Pourquoi veulent-ils prendre l'or de Guyane ? C'est une interrogation du Président de l'URPS.

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Nous allons prendre quelques instants pour tirer au sort les douze intervenants qui doivent passer tout à l'heure. Madame PREVOT-MADERE aurait dû être là, avait demandé de passer dans la première partie. Elle n'est pas là.

Les intervenants sont tirés au sort.

Michel DUBOUILLE, Or de Question

J'ai un spectacle devant moi qui m'empêche de regarder sur les côtés. J'aurai des difficultés, vous le comprendrez, à tenir, mais j'essaierai d'être un peu plus bref que dix minutes.

Mon propos va être au nom du collectif Or de Question, conscient de la redondance qu'il peut y avoir dans les propos compte tenu du sujet qui nous préoccupe. Tout le monde sait que je suis un opposant à ce projet. En dehors du cahier d'acteur que nous avons déjà transmis au niveau de la Commission, dans lequel nous disons pourquoi il faut dire non au projet de la Montagne d'Or, il m'appartient d'attirer votre attention sur un certain nombre de points particuliers concernant le cyanure, et en deuxième lieu concernant l'aspect économique.

Concernant le cyanure, il ne vous aura pas échappé qu'à raison de 8 à 10 tonnes utilisées par jour, soit 3 300 tonnes par an, ce cyanure devra être transporté sous forme de galettes dans des sacs et non dans des contenants solides en qualité moindre comme recommandé lors des ateliers de Saint-Laurent. CMO a fait carrément la sourde oreille aux recommandations qui avaient faites par le spécialiste du BRGM, qui était venu nous expliquer les problématiques de cyanure, même s'il était un peu hors sujet par rapport à celui qui nous préoccupait. Concernant le transport, il avait fait un certain nombre de recommandations. On se rend compte qu'au fil du débat, absolument aucune modification n'a été faite dans le transport de ce cyanure.

On connaît bien l'importance de la saison des pluies et les conséquences sur le ravinage des pistes durant cette saison. Même s'il s'agit de galettes, dites comme étant inoffensives parce que sèches, nous ne nous sommes pas à l'abri d'un renversement de camion et de voir ces galettes déverser dans la nature environnante, provoquant ainsi l'amalgame redouté de l'eau avec le solide de cette galette qui consistera à faire ce cyanure tant redouté. Il ne faut pas oublier en saison des pluies que les petites mares et les criques qui débordent et autres sont légion dans notre contrée. Apparemment, ce sont des éléments qui n'inquiètent absolument pas la CMO.

Quand il s'agit de transport, on nous assure que ce sera fait dans des conditions réglementaires permettant de transporter en toute sécurité. On ne nous a pas encore montré ni dit quel type, quel modèle de camions va transporter ces galettes. Cela ne nous a pas du tout été présenté. Alors, comment évaluer le risque, l'impact, non seulement sur l'environnement, mais aussi sur les humains par rapport aux chauffeurs de camion et par rapport aux zones où ils pourraient se retourner. Vous connaissez tous comme moi les pistes que nous avons aujourd'hui en Guyane. Vous savez à quel point on a vite fait de se retourner sur une piste si on est pris dans ce ravinage qui opère en saison des pluies. Je ne sais pas si CMO se rend compte de la chose, mais il serait peut-être temps qu'ils se réveillent.

Pour mémoire, ce cyanure, de la norme de 0,1 milligramme/litre qui avait représentée ce qu'on appelle le cyanure total... Le cyanure total comprend les cyanures complexes, mais aussi les cyanures libres qui sont les plus facilement dispersables dans une eau claire avec un ensoleillement. J'attire quand même votre attention, Messieurs de la Commission et l'ensemble des Guyanaises et des Guyanais, sur le niveau de turbidité de l'eau en Guyane, car il a bien été dit par ailleurs que, pour que ce cyanure puisse s'échapper, il faut avoir une eau claire et un ensoleillement. À ce titre, le couvert nuageux guyanais durant une saison des pluies de plus de six mois en Guyane, qui risque d'impacter la dispersion des cyanures complexes, sera d'autant plus redoutable que ce cyanure sera difficile à se libérer.

Ce matin, nous avons eu un atelier concernant l'emploi, l'économie, etc. Il faut dire que lors de cet atelier, la compagnie Montagne d'Or a garanti qu'elle ferait des analyses sur la base du cyanure total et non sur la notion des cyanures libres qui, je le répète, se dissolvent plus facilement à la lumière et dans l'eau. Le cyanure a subi des modifications gouvernementales à travers les normes. C'est pourquoi nous nous en inquiétons. La norme autrefois qui était le cyanure total devient aujourd'hui seulement le cyanure libre qui est plus facilement solvable. Je ne vois pas du tout comment le laboratoire qui va être interpellé pour faire ces analyses va aller faire des analyses prenant le cyanure total alors que la loi lui demande de le faire sur le cyanure libre.

Quand on nous dit qu'il y aura 1 milligramme/litre, ce qui ne cherche pas la norme officielle même en cyanure total, sauf que, comme ce sera le cyanure libre, la concentration de cyanure dans les boues résiduelles se retrouvera 5 fois supérieure à ce qu'elle aurait dû être au niveau du chiffre qui nous sera annoncé.

Enfin, la semaine dernière, Monsieur le Député, Gabriel SERVILE, a demandé, lors de son intervention à l'Assemblée nationale, de mettre en place un moratoire sur le cyanure. Qu'en sera-t-il s'il obtenait gain de cause ? Tout serait à reconsidérer, je l'espère.

Nous avons donc devant nous, par rapport à ce problème de cyanure, deux écueils majeurs : le moratoire, mais aussi le règlement européen, qui, à tout moment, peut être ratifié par la Commission européenne suite aux multiples demandes du Parlement européen. Dans son rapport d'avril 2018, le BRGM écrit en page 19 : « *Le stockage et la neutralisation des résidus miniers est le défi le plus important à relever sur un projet minier* ». C'est eux qui l'écrivent, ce n'est pas moi qui le dis. Il précise, deux paragraphes avant : « *L'évolution des résidus décyanurés, mais sulfurés, n'est pas évoquée dans ce processus et le risque de drainage acide des versées à résidus, en page 93, absent du rapport qui est sur le site internet, n'apparaît pas de manière similaire à la gestion et le stockage des stériles acidogènes évoqués à la page 79, toujours absents dans le rapport qui est mis sur internet, qui est ci-dessous.* » C'est quand même aberrant qu'on nous donne un rapport qui n'a pas les pages qui donnent un peu plus d'éléments sur ce qui est dénoncé dans la synthèse qui nous est donnée.

Vous comprendrez aisément que je ne puisse pas accepter ce genre de situation, récurrent de la part de CMO. Depuis le début, vous savez à quel point nous nous battons bec et ongles pour obtenir de la Montagne d'Or qu'elle nous donne des chiffres, mais des vrais, et pas des chiffres camouflés.

Concernant le développement économique, vous avez bien voulu, Messieurs les membres de la CPDP, mettre en place un débat radio sur le thème de la filière aurifère à Radio Peyi, alors que nous pensions qu'il s'agissait de la Montagne d'Or. Nous aurions pu partager ce point de vue si nous avions la possibilité d'aborder les filières dont la Guyane a besoin, qui, elles, développeraient, sur la base d'emplois durables. Cela n'a pas été votre cas, cela n'a pas été votre souhait. C'est quand même dommage. Parler d'une filière sans intégrer la réalité guyanaise par rapport à ses ressources, à leur gestion : c'est quand même dommage de s'arrêter simplement à une filière qui est dévastatrice. Nous aurions donc pu partager ce point de vue, mais à cette condition. C'est pourquoi nous nous sommes présentés personnellement, en tant que Guyane Écologie, et non pas au nom d'Or de Question, mais sachez que nous n'en pensons pas moins.

La compagnie Montagne d'Or et la CTG se sont fait accompagner d'un éminent professeur, Philippe CHALMIN – je ne sais pas s'il est encore dans la salle, il y était tout à l'heure en tout cas – un homme dont je tairai son curriculum vitae parce que je crois que j'en aurai jusqu'à demain. Il dit que le cours de l'or est imprévisible et donc met en risque de remettre...

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

30 secondes.

Michel DUBOUILLE, Or de Question

Je vais prendre un peu plus, excusez-moi.

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Non, 30 secondes, ce ne sera pas plus.

Michel DUBOUILLE, Or de Question

... Et donc, de remettre en cause l'emploi globalement par retrait pour la rentabilité de ce projet. Cependant, la faisabilité d'une étude menée en juin 2011 a conclu, sur une étude de cas de la Guyane française, dans le journal *Les Échos*, qui dit : « *Le contexte guyanais montre la complexité de la structuration d'une filière aurifère durable, respectueux de l'environnement avec un effet d'entraînement économique et social, même lorsque le processus est mené par un État à forte capacité de...*

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Maintenant, il faut conclure, Monsieur DUBOUILLE.

Michel DUBOUILLE, Or de Question

... doté d'encadrement et ascendant sur les opérations minières. »

Vous voudriez que je conclue. Je veux bien conclure, mais j'ai quand même des éléments importants à dire. Plus proche de nous, le rêve de l'or, la revue *l'Or et l'argent*, sur son site, le 10 octobre 2017, posait la question toute simple : faut-il investir dans les mines ? Je vais passer sur les détails, je vais vous donner en gros ce qu'il est dit. Ils annoncent qu'il y a une baisse de la rentabilité au niveau de l'or. On a abordé la question de la production aurifère, qui elle aussi était au summum de son pic, mais que les risques financiers et environnementaux sont un frein, que le cyanure...

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur DUBOUILLE. Votre temps est maintenant terminé. Vous ne pouvez plus continuer. Égalité de temps pour tout le monde.

Michel DUBOUILLE, Or de Question

Pour conclure, c'est 330 000 hectares qui seront impactés par les mines aurifères.

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Je rappelle : 10 minutes pour tout le monde.

Nora STEPHENSON, KOUACHI

Nora STEPHENSON, membre fondateur du collectif KOUACHI, qui est membre d'Or de Question. Je suis une des porte-paroles d'Or de Question.

Bonsoir. Ce projet Montagne d'Or, qui se montait dans l'ombre et qui garde encore bien des côtés obscurs, nul ne peut plus l'ignorer en Guyane, en France et partout ailleurs dans le monde, tant il a déjà fait couler d'encre et de paroles. Je demande donc à la population guyanaise qui ne s'est pas encore exprimée et celle qui s'est déjà exprimée de le faire lors de l'enquête publique qui suivra ce débat public quand cette opération commencera, car il y va de l'avenir de notre pays et surtout celui de nos enfants et de notre jeunesse. Des projets tels que celui-ci sont polluants, dévastateurs pour toutes les raisons sociales, sanitaires, culturelles, économiques, environnementales que vous avez explorées pendant ce débat public entre avril, mai et juin 2018 en Guyane.

Vos questions ont montré votre volonté de connaître les tenants et aboutissants de ce projet. Ce type d'extraction minière aurifère, vous le savez maintenant, n'amène que désolation, désespérance et destruction, en tout cas pas de développement durable. Ces projets n'enrichissent que les actionnaires de ces multinationales et quant aux complices qui les aident, ils ne gagnent en réalité que des miettes.

Guyanaises, Guyanais, allons-nous vendre notre pays en écoutant ces aigrefins qui, avec leurs paroles lénifiantes, tentent de nous vendre un miroir aux alouettes. La réponse est non. Allons-nous spolier l'avenir de nos enfants pour ces requins financiers qui sont en train de s'abattre sur le pays prêts à le dépecer ? La réponse est non. Allons-nous condamner les futures générations avant même qu'elles ne viennent au monde ? La réponse est non. Allons-nous brader le pays en laissant ces pilleurs, ces prédateurs accomplir leur sale besogne ? Non, point de ceux-là.

Peuple de Guyane, il faut continuer à te réveiller. Ne laisse plus personne choisir et décider à ta place. Ne laisse plus personne te voler ton pays, le tuer, et programmer dans le même temps ta propre disparition. L'heure est venue pour toi de t'organiser et d'agir. Documente-toi, lis, analyse et partage les informations. Pense à de nouveaux projets plus en accord, plus en harmonie avec nous-mêmes et notre environnement. Or de Question vous a fait une première proposition et si cela n'est pas suffisant, nous pouvons continuer à le faire, parce que des propositions de ce type, il y en a à la pelle au niveau de notre pays. Alors je ne vois pas pourquoi nous aurions peur. Peuple de Guyane, prends ta décision en ton âme et conscience pour l'intérêt général du pays.

Moi je dis (*chanté*) :

Non, non, non, non au projet Montagne d'Or,

Non, non, non, non, plus de conquistadors,

Non, non, non, non, non au projet Montagne d'Or,

N'abime pas ma Guyane, car je l'adore.

Applaudissements.

Marie FLEURY, Manifeste des scientifiques

J'avais préparé un petit PowerPoint.

Bonsoir. Je vais vous présenter le Manifeste de la communauté scientifique nationale et internationale contre le mégaprojet minier Montagne d'Or en Guyane. En effet, le 28 mai 2018, nous avons lancé ce Manifeste sur le web et à ce jour, nous avons recueilli plus de 1 600 signatures de scientifiques, de France, mais aussi du monde entier. Ils ont signé ce Manifeste que je vais vous lire et qui s'adresse directement au Président de la République française puisque c'est à lui que reviennent le devoir et le droit de s'exprimer, de donner son autorisation ou pas, à ce projet.

Monsieur le Président de la République française, le mégaprojet minier Montagne d'Or en Guyane présage un véritable désastre environnemental et humain.

Un gigantesque projet en pleine forêt tropicale guyanaise. En effet, en plein cœur de la forêt guyanaise, lotie entre deux réserves biologiques intégrales (Lucifer et Dékou-Dékou) se prépare actuellement le plus grand projet minier que la France n'ait jamais connu : porté par la compagnie Montagne d'Or, consortium russo-canadien, détenu à 55,01 % par NORDGOLD et 44,99 % par Columbus Gold Corporation, l'opérateur annonce la création d'une fosse de 2,5 kilomètres de long, 400 mètres de large et de 200 à 400 mètres de profondeur. L'extraction de l'or nécessite par jour 10 tonnes de cyanure et 20 tonnes d'explosif afin d'extraire environ 20 kilos d'or tout en rejetant 80 000 tonnes de déchets miniers par jour. En effet, la concentration en or est faible : 1,6 à 1,8 gramme par tonne de roche seulement.

Une forte mobilisation citoyenne contre le projet. Ce projet fait actuellement l'objet, comme vous le savez, d'un débat public, à la demande de ses opposants, dont les dates ont été fixées par la Commission nationale du débat public du 7 mars au 7 juillet 2018. Les réunions publiques qui se sont tenues en Guyane depuis le 3 avril ont fait déjà ressortir une forte opposition au sein de la population guyanaise à un projet destructeur de l'environnement et qui ne rapportera quasiment rien à la Guyane, sinon en termes de pollution et d'impact environnemental.

Un mirage économique. En effet, si la compagnie Montagne d'Or espère gagner plus de 3,5 milliards d'euros en 12 ans, seulement 2 % iront à la Guyane sous forme de taxes. D'après le rapport du WWF qui parle de « mirage économique », les taxes et impôts du projet s'élèveraient à 308 millions d'euros sur 12 ans, dont 241 millions à l'État français et seulement 67 millions de taxes locales, mais il engloutirait parallèlement au moins 420 millions d'aides publiques. Ceci pour 750 emplois directs promis, soit un coût aberrant de 560 000 euros pour chaque emploi créé.

Un désastre environnemental et humain. L'impact environnemental est un véritable désastre : nuisances immédiates sur le site lui-même par la destruction d'une forêt primaire, à la biodiversité élevée – notons que les forêts de l'arc forestier du Nord guyanais sont les plus anciennes de Guyane ; elles sont désignées par les spécialistes comme des forêts reliques, ce qu'autrefois nous appelions les forêts refuges, c'est-à-dire celles qui ont survécu à plusieurs événements climatiques – mais aussi des nuisances impactant pour le long terme les milieux naturels, y compris les cours d'eau, et les populations humaines dans tout le bassin de la Mana, le plus grand fleuve intérieur de la Guyane. Sa mise en œuvre nécessite d'importants travaux de voirie, 120 kilomètres de route depuis Saint-Laurent-du-Maroni, et surtout la création d'un nouveau barrage hydroélectrique plus important que celui de Petit Saut, car les besoins en énergie pour la mine (20 mégawatts) sont équivalents à la consommation de l'agglomération cayennaise. Le projet ferait ainsi augmenter l'empreinte carbone de la Guyane d'au moins 50 % sans oublier les risques générés par le stockage de 350 millions de tonnes de déchets, répandus sur 400 hectares, en partie retenus par une digue de 50 mètres de haut et 1,9 kilomètre de long. Drainage minier acide et rupture de digue menaceraient, comme une épée de Damoclès, tout l'aval du bassin. L'impact sur la santé humaine par la contamination aux métaux lourds, déjà préoccupante en Guyane serait alors catastrophique.

Des milliers d'hectares de forêt tropicale et d'espèces vivantes détruites. Situé à moins de 500 mètres des deux réserves biologiques intégrales, Lucifer et Dékou-Dékou, le projet entraînerait non seulement une fragmentation de la forêt – soulignons que les scientifiques ont montré que les effets de la fragmentation de milieux naturels s'avèrent beaucoup plus graves que prévu, car ils sont considérés maintenant comme de véritables bombes à retardement – limitant les échanges

indispensables entre les deux réserves biologiques, mais aussi un effet de lisière important. Les détonations journalières associées à la poussière, au bruit et à la lumière entraîneront inévitablement la fuite de la faune et l'altération des végétaux jusqu'à plusieurs kilomètres dans la forêt limitrophe. Plus de 1 558 espèces végétales ont été relevées sur le site – bien sûr, cet inventaire est non exhaustif. En Guyane, l'immense complexité des écosystèmes et la variabilité de la composition spécifique est encore relativement peu connue. Des espèces végétales et animales continuent à être découvertes à chaque exploration approfondie. À titre d'exemple, l'expédition Planète revisitée et menée par le Muséum national d'histoire naturel en partenariat avec l'ONG Pronatura, qui s'est déroulée pendant seulement un mois en 2015 sur le massif du Mitaraka dans le Sud de la Guyane, a permis la description de 66 espèces nouvelles pour la science et 29 premiers signalements pour la Guyane. Toute destruction d'un pan de cette forêt millénaire entraînerait une perte irréversible de nombreuses espèces biologiques rares ou même inconnues et renforcerait la sixième extinction de masse déjà signalée par les scientifiques. Aussi techniquement élaboré qu'il soit, aucun essai de revégétalisation ne parviendra jamais à restaurer l'état initial.

Un site archéologique remarquable : haut lieu de mémoire amérindienne. De plus, le lieu abrite un grand nombre de sites archéologiques avec une quinzaine de montagnes couronnées recelant un grand nombre d'urnes funéraires. C'est le plus grand rassemblement jamais découvert en Guyane qui entoure la vallée convoitée par la compagnie minière. Ce site, qui a été visité pendant au moins 400 ans, représente un véritable sanctuaire pour les populations amérindiennes qui sont fortement opposées au projet.

D'autres modes de développement sont possibles. En autorisant un tel projet, la France risque aussi d'ouvrir, telle une boîte de Pandore, la voie à d'autres convoitises. Elle s'enorgueillirait plutôt de préserver ce patrimoine guyanais, seule forêt tropicale humide de la communauté européenne, en soutenant des projets de développement mieux adaptés aux besoins de la population et aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

En conclusion, pour toutes ces raisons et suivant votre préconisation « Make our planet great again », Monsieur le Président de la République, nous vous demandons, au nom de la lutte contre le changement climatique, de la préservation de la biodiversité et du principe de précaution, de donner un avis négatif à ce projet. »

Je vous remercie de votre attention. Vous allez voir une liste de noms évidemment non exhaustive. De nombreux scientifiques de renom ont signé ce manifeste, des scientifiques qui viennent de France, mais aussi du monde entier, des États-Unis, d'Angleterre, de Singapour et des autres départements d'outre-mer, dont certains ont de très hautes responsabilités, et qui sont conscients que le problème de la Montagne d'Or soulèverait un grand enjeu environnemental. On a parlé tout à l'heure d'une urgence économique pour la Guyane, mais je crois que ce projet dépasse complètement les enjeux de la Guyane. Il faut noter son importance au niveau mondial, parce qu'on est aussi en état d'urgence au niveau de la planète pour essayer de sauver cette planète et les espèces qui y vivent, dont l'espèce humaine. Je vous remercie de votre attention.

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Madame FLEURY. Normalement, c'est Madame OSTORERO, mais elle n'est pas là. Nous allons passer au n° 14, Monsieur BORÉ.

Philippe BORÉ, Maouiri Nature

Philippe BORE, Maouiri nature, membre du collectif Or de Question. On va attendre l'arrivée des diapositives. C'est la 7^e. Je commence. Quelques chiffres essentiels pour démontrer l'aberration totale du projet Montagne d'Or, qui est non seulement un mirage économique, mais aussi et surtout comme on l'a dit, un désastre sanitaire et environnemental. La méga-industrie minière est l'une des industries les plus polluantes au monde et le projet Montagne d'Or sera la plus grande mine de l'histoire de France. Partout dans le monde, ce type de méga-mines n'a laissé que misère et désolation et a rarement développé une nation. J'en veux pour preuve l'exemple de la Bolivie, pas loin de chez nous, qui est le pays le plus imprégné par les multinationales minières, or, diamant, pétrole, et qui demeure malgré tout le pays le plus pauvre d'Amérique du Sud.

En fait, la fosse pharaonique qu'il y aura à la surface du cœur de Cayenne n'est pas le problème. C'est surtout le contenu de la fosse qui va être exposé en partie broyé et répandu tout autour de la fosse. Pourquoi ? Tout simplement parce que le gisement est dérisoire. Pour bien comprendre, il

faut savoir que pour obtenir 1,6 gramme d'or, 60 euros, il faut broyer et cyanurer 1 tonne de roches, c'est-à-dire 1 million de grammes. 1 million de grammes pour 1,6 gramme : un rapport délirant. Tout le reste va devenir des déchets miniers selon le Code minier. Pourquoi ? Parce qu'il est rempli de métaux lourds, très présents dans les sols, qui sont inoffensifs tant qu'ils sont emprisonnés dans le sol, à 200-300 mètres de profondeur, mais deviennent de véritables poisons une fois broyés, lessivés par l'eau et exposés à l'air.

Au final, nous aurons autour de la mine de véritables collines artificielles de roches, bien plus énormes que les monts Bourda et Montabo. En tout – ce sont les chiffres qu'il faut retenir – 350 millions de tonnes de déchets miniers, répandus autour de la mine sur 400 hectares. Les plus toxiques seront les boues cyanurées, qui sont réservées derrière une digue de roche et de terre de 60 mètres de haut, sur près de 2 kilomètres de long. Je rappelle qu'il y a eu 40 ruptures de digue de ce type depuis 18 ans générées par les changements climatiques.

L'eau maintenant. La consommation de l'usine est aussi aberrante. Chaque heure, l'usine consommera en eau l'équivalent de ce que consomme une famille guyanaise durant trois ans, soit 460 000 litres d'eau par heure, autant d'eau qu'il faudra rejeter et contrôler afin qu'elle ne pollue pas nos criques. Peut-on compter sur la DEAL Guyane pour analyser cela ? Je me permets d'en douter.

Grâce à la Commission du débat public, nous avons réussi, après trois mois de débat, à obtenir les teneurs, la fiche technique des teneurs. Malheureusement, seulement 7 métaux lourds sont donnés en parties/million. Notre demande faite à la Montagne d'Or de connaître le volume total des métaux lourds n'a pas été satisfaite. Aussi, les bénévoles non spécialistes d'Or de Question ont calculé les volumes totaux qui seront contenus et stockés *ad vitam æternam* dans les collines de barrage de déchets miniers. Des chiffres provisoires et approximatifs, mais non contredits jusqu'à présent.

En résumé, sur 12 ans, si les miniers repartent avec 85 tonnes d'or, ils laisseront sur place 200 000 tonnes de métaux lourds, donc 110 000 tonnes de cuivre, 47 000 tonnes de zinc, 37 000 tonnes de chrome, 13 500 tonnes d'arsenic, 3 000 de plomb, 140 de cadmium, 12 de mercure et ainsi de suite. Qu'en est-il des autres métaux lourds comme le baryum et le manganèse qui sont aussi importants selon un autre rapport qui nous a été fourni.

On comprend donc que ce problème n'est pas une question de déforestation, mais bien un risque d'empoisonnement de tout le bassin versant de la Mana qui risque d'arriver. Il ne faut pas compter sur les services de l'État pour nous protéger. Je rappelle que les 3 500 mines fermées de la métropole continuent à polluer. Je rappelle aussi que le chlordécone, qui était censé développer et booster l'agriculture martiniquaise et guadeloupéenne a condamné la grande majorité des terres riches de la Martinique pour 500 ans.

Je vais poursuivre en évoquant quelques rumeurs qui ont malgré tout tenté à maintes reprises de nous décrédibiliser, nous, les citoyens opposés. Ces rumeurs ont été colportées sans retenue par les médias, par certains élus, des élus qui sont devenus pour certains de véritables VRP des multinationales pour ramasser les miettes, comme dirait Madame Taubira. La plus grotesque sans doute fut celle qui consiste à prétendre que la méga-mine allait faire reculer l'orpaillage illégal, ou bien qu'il valait mieux de l'or légal au cyanure que de l'illégal au mercure.

En fait, au final, les deux catastrophes vont se cumuler. En réalité, partout dans la planète, les méga-mines favorisent généralement les conflits et les activités illégales aux alentours proches de la mine, où vont cohabiter 500 personnes, des trafics divers liés à l'alcool, la drogue et la prostitution. Pour rappel, il a fallu une simple attaque à main armée en 2013 de l'usine d'Auplata à Dorlin, l'un des gisements les plus riches de la Guyane, pour qu'elle soit contrainte de fermer pour des raisons de sécurité. On comprend donc que cette économie tient sur peu de choses et que Montagne d'Or réclamera rapidement des régiments entiers pour assurer sa protection. Un gouffre financier supplémentaire à envisager et un déficit de gendarmes à prévoir pour les villages de l'intérieur ou du littoral.

On nous a aussi accusés de casser le débat. Or, lors du débat public, l'unique fois où le débat fut écourté pour dérapage le fut suite à la provocation scandaleuse d'un élu qui a accusé les opposants d'être les complices de l'orpaillage clandestin, une ultime provocation alors que nombre d'entre nous avons été des lanceurs d'alerte de ce pillage mafieux au risque parfois de notre sécurité. Cette provocation est d'autant plus inacceptable qu'elle fut lancée par un opérateur minier mis en examen en juin 2015 pour, je cite, « exploitation minière illégale, blanchiment d'argent et

fraude fiscale ». En réalité, Or de Question a tellement d'arguments pour mettre à mal ce projet insensé qu'il serait inique de vouloir se priver de cet espace de démocratie participative qu'est le débat public.

Monsieur ALEXANDRE veut nous faire croire que la méga-industrie sera le fer-de-lance de l'économie de demain. Or, cette industrie est totalement dépendante de ce composé extrêmement toxique qu'est le cyanure. L'interdiction probable du cyanure au niveau européen ne tient qu'à un fil. On l'a rappelé tout à l'heure. Il y a quelques jours, le Député SERVILLE a eu la courageuse action de réclamer même un moratoire. En d'autres termes, la manière dont la CTG agit actuellement pour développer l'économie du pays, c'est un peu comme si le visionnaire Monsieur Élie CASTOR avait voulu dans les années 1980 construire une usine de production de chlordécone ou d'amiante pour développer l'économie du pays. Dieu merci, il avait des visions plus audacieuses.

La mission du débat public est aussi d'éclairer les Guyanais sur les impacts réels au-delà des discours partisans et opportunistes. Leur mission est donc d'inviter des experts indépendants. Nous avons réclamé des scientifiques du CNRS, INSERM, Muséum. Or, les deux invités que nous avons eus, les deux experts sont deux cadres du BRGM. Qui est le BRGM ? Un établissement public à caractère industriel. Il a vendu en 2003 un million d'actions de Newmont Mining, une multinationale minière américaine bénéficiaire de dizaines de milliers d'hectares de permis d'exploration en Guyane. En 2014, le BRGM a entamé un protocole pour l'entrée au capital d'Auplata. Il est aussi à Auplata, qui est amodiataire de concessions et qui bénéficiera certainement du projet Montagne d'Or s'il a lieu. L'actuelle directrice du BRGM en Guyane est vice-présidente du Grappe ORkidé aux côtés des directeurs d'IAMGOLD et Auplata, Ostorero et compères.

En conséquence, nous nous doutons que les experts du BRGM n'avaient pas une parfaite indépendance et sérénité d'esprit pour nous éclairer pleinement sur les dangers du projet. La CNDP aurait pu se montrer plus perspicace pour choisir le seul expert ayant rendu un rapport dans le cadre de ce débat.

Enfin, depuis le début de notre lutte, les médias et beaucoup de monde ne cessent de répéter : mais où sont vos promesses de 300 emplois verts suite à l'annulation de la mine Kaw ?

Je profite de cet instant pour dénoncer cette fausse rumeur en produisant cet article de *France Guyane* qui date de 2008. Au lendemain de la décision de Monsieur Sarkozy, cet article est titré : « *Les élus envisagent une alternative à Cambior* ». Cet article prouve que ce ne sont pas les opposants qui ont promis 300 emplois. Nous n'avons malheureusement pas ce pouvoir. Nous ne sommes que des lanceurs d'alerte. En réalité, il s'agit de Madame Hélène SIRDER et David RICHÉ, ceux-là mêmes qui ne cessent de nous décrédibiliser par ces fausses promesses et de vendre ce projet comme un sacrifice bénéfique. On peut citer Madame SIRDER : « *Nous avons pris acte de l'avis négatif du gouvernement, et nous comptons proposer un projet alternatif... Pour Hélène SIRDER, ce projet doit démontrer la volonté des élus de prendre en main le développement durable et la gestion de l'environnement et créer des emplois* ». David RICHÉ ajoute : « *L'axe prioritaire sera sans doute l'écotourisme. On parle également de la mise en valeur des plantes par les huiles et le savon* », en disant, rien de neuf dans ce domaine sur *Aura et Regina*. » Je rappelle que Monsieur David RICHÉ fut élu maire en surfant sur l'opposition de la mine de Kaw en tant que secrétaire de l'AGEG, un parti politique de la GEG, un parti politique fondé par Chantal BERTHELOT. Il est devenu pro-minier une année plus tard. Comme dit le proverbe : « on accuse souvent les autres de ses propres manquements ». Merci de votre attention.

Laurent KELLE, WWF Guyane

Mesdames et messieurs, bonsoir. Je m'appelle Laurent KELLE. Je représente le WWF en Guyane. Je signale que nous sommes ici dans le cadre de ce débat public et que nous avons participé à toutes les étapes proposées dans le cadre de ce débat public, ce qui n'a pas forcément été le cas de la compagnie minière Montagne d'Or. Je signale qu'en ce qui nous concerne, nous allons continuer d'essayer de suivre l'ensemble de ce déroulé.

Autre chose importante à signaler en préliminaire : le fait qu'on doit se débattre à la Fédération des Associations de protection de la nature, FNE. Cela a été aussi un combat en amont que de pouvoir mieux informer la population locale au travers d'un vrai débat public, et la demande qui a permis

enfin ce déclenchement émane de France Nature Environnement. Il faut ici les remercier même s'ils n'ont pas pu être présents pendant le déroulé local de ces échanges.

Pour le WWF, nous sommes une organisation internationale de protection de l'environnement. Nous sommes basés de façon permanente en Guyane depuis 1999. En amont de ce débat public, nous avons d'ores et déjà analysé un certain nombre de documents qui nous avaient permis d'annoncer et d'argumenter une opposition à ce projet. Au travers de ce débat public, nous avons eu un certain nombre d'éléments complémentaires ou de renforts d'arguments qui nous ont confortés totalement dans cette opposition au projet minier industriel Montagne d'Or en Guyane. Je vais en illustrer un certain nombre de points sans être bien évidemment exhaustif.

Je commencerai par la question de la biodiversité. Il en a été rapidement fait mention auparavant. Montagne d'Or, dans l'état actuel des estimations, c'est de l'ordre de 1 500 hectares de déforestation, dont 500 hectares sont considérés comme à forte valeur écologique selon le promoteur, qui a d'ores et déjà enlevé de ces 500 hectares les hectares déjà perturbés, déjà impactés par Montagne d'Or. C'est maintenant appelé des forêts matures à caractère primaire. Il y a quelques années, c'était encore de la vraie forêt primaire. Ce n'est plus le cas du fait des impacts de ce projet minier en Guyane.

Pourquoi est-ce important de parler de ces hectares ? Ce n'est pas uniquement quelques hectares de forêt dispersés en Guyane, c'est, comme l'a dit la scientifique tout à l'heure, la zone où on trouve les forêts d'altitude qui, à l'échelle de la Guyane, couvrent 0,3 % du territoire d'après l'ONF. Cela, c'est la surface de la réserve biologique intégrale de Dékou-Dékou. Et bien sûr, l'intégrité de cette zone dépend étroitement de la bonne qualité des forêts de pente là où compte s'installer ce projet minier industriel.

On a donc une richesse biologique très originale dans cette zone, qui est d'ores et déjà illustrée par les inventaires tels qu'ils ont été menés. On a pris connaissance d'à peu près 2 100 espèces identifiées à ce stade, dont 127 espèces intégralement protégées. Il est important de souligner – cela a déjà été fait, je pense – le fait que ces inventaires ne sont pas exhaustifs. Il a été comparé le fait que dans des réserves naturelles, l'exhaustivité n'est pas non plus au rendez-vous. C'est vrai. La grosse différence est qu'une réserve naturelle pourra continuer à être étudiée pour les années et les générations à venir, ce qui ne serait pas le cas si cette zone devait devenir le théâtre d'une exploitation minière industrielle.

Cela pose aussi la question de la cohérence par rapport à l'objectif de la récente loi sur la biodiversité qui pose comme objectif l'ambition de zéro perte nette. Comment envisager cet objectif quand la richesse n'est pas intégralement connue sur cette partie du territoire.

Au-delà des questions de biodiversité, qui ne sont qu'une partie des enjeux, il y a la question énergétique. On la côtoie au quotidien en Guyane, la question de l'électricité, notamment dans l'Ouest guyanais, où les coupures sont récurrentes. Dans un tel contexte, l'arrivée d'un tel projet minier industriel, c'est surtout une énorme concurrence alors que la tension est déjà extrême en termes d'accès à l'électricité sur cette partie du territoire.

On a noté sur cette question une volonté de la compagnie d'avoir un discours rassurant notamment sur la question de l'origine de cette électricité, qui serait une électricité verte alors même que cette compagnie souhaite avant tout se connecter au réseau. Ce réseau induit, comme pour chacun d'entre nous, l'accès au mix énergétique avec la partie renouvelable, mais aussi avec la partie thermique. Le concept de *green line*, comme nous avons déjà pu le critiquer lors des différents ateliers, n'est qu'une pure vision de l'esprit, mais n'est pas une réalité dans le cadre de la PPE à l'horizon 2023 telle qu'elle est définie aujourd'hui.

Au-delà des questions de la biodiversité, au-delà des questions liées à l'énergie, se posent les questions liées au process industriel et aux risques associés. La question du cyanure est bien évidemment à citer en premier. C'est un procédé industriel qui a été promu au sein des industries aurifères depuis la fin du 19^e siècle. On est donc toujours en train d'hériter de cette technologie du passé, sachant que des alternatives pourraient visiblement émerger. Pour des raisons économiques et pour des raisons de rentabilité, ces alternatives ne sont pas encore mises en place sur ce genre de process. Alors que l'année dernière, le Parlement européen a voté pour la seconde fois une résolution qui demande à la Commission d'étudier dans les meilleurs délais l'interdiction totale de l'utilisation du cyanure sur l'ensemble du territoire européen. Pour la première fois, au sein de l'Assemblée nationale française, cette même semaine, le député Gabriel

SERVILLE a pris la parole pour demander un moratoire sur l'utilisation de ce produit dans la région.

Le cyanure fait donc partie des gros enjeux. Au-delà du cyanure, d'autres enjeux et risques sont potentiellement associés à ce genre de projets, notamment, comme l'a dit un intervenant précédent, l'idée d'extraire de l'ordre de 300 millions de tonnes de roches pour en extraire une infime partie sous forme aurifère. Cela laisse énormément de déchets miniers, dont une partie de résidus cyanurés, de l'ordre de 45 millions de tonnes, qui serait confinée derrière des digues avec, sous cette digue, une géomembrane d'une épaisseur de l'ordre de 2 millimètres et autour de cette digue, des murs en matériaux compactés qui feraient jusqu'à 59 mètres de haut. Le risque de rupture de digue serait un nouveau risque associé à ce projet et pour cette partie du territoire, risque qui n'existe pas aujourd'hui alors qu'à l'échelle internationale, trois à quatre ruptures de digue existent en moyenne chaque année, et pas uniquement dans les pays défavorisés, mais aussi dans certains pays industrialisés.

Parmi les arguments avancés de façon régulière pour ce projet figure l'emploi. Nous sommes tous conscients de la situation de la précarité et du manque d'emplois en Guyane. C'est une réalité et il faudra de toute façon y répondre. De notre point de vue, il est important de rappeler que dans ce genre de projets, l'emploi est parfois une variable d'ajustement, notamment quand le cours de l'or est à la baisse. On a eu un cas très concret il y a quelques années au Suriname, le pays voisin, où, suite à un cours de l'or qui était inférieur aux prédictions à l'origine du projet de la mine de Rosebel, de l'ordre de 10 % de la masse salariale a été enlevé du projet pour économiser et maintenir la production et la rentabilité à destination des investisseurs de ce projet.

Les emplois autour de ce projet industriel minier seraient aussi associés à des risques particuliers. On a parlé encore ce matin du risque lié à la fosse. Ce projet est à flanc de colline avec des pentes particulièrement marquées, de l'ordre de 40 %, donc des risques de glissements de terrain avérés même en conditions naturelles. Que penser quand ce projet se déroulerait, quand il y aurait des explosifs, du monde au sein de cette fosse si ce glissement de terrain devait se produire ?

On a aussi noté, au travers de l'intervention de l'un des experts, que tout ou partie de la base vie, qui hébergerait le personnel, serait en aval du site à risque. On verra si cette option est maintenue ou pas, si le projet doit se dérouler, mais en tout cas, il doit continuer son instruction. En tout cas, il y a un certain nombre de risques associés à l'emploi tel qu'il est envisagé sur ce genre de projets.

Les autres retombées : on a beaucoup parlé des questions de subventions, de fonds publics. Je vous avoue que je ne suis pas économiste. Ce que j'ai compris, c'est que 318 millions d'euros viendraient d'autres sources que des fonds privés associés à NORDGOLD et à Columbus, qui sont les deux acteurs privés derrière ce projet. Ces autres sources, ces 318 millions, il faudra bien qu'elles viennent de quelque part, soit de défiscalisation, soit de la solidarité nationale, notamment au travers du coût de la CSPE liée au tarif préférentiel d'accès à l'électricité.

Je ne voudrais pas terminer sans rebondir sur l'autre aspect positif qui est parfois annoncé en termes de lutte contre l'orpaillage illégal. Nous nous inscrivons totalement en faux sur cette hypothèse. Au contraire, nous trouvons cela extrêmement choquant qu'un projet industriel de ce type qui a du mal à convaincre essaie de se prévaloir d'un éventuel rôle de déplacement de garimpeiros, mais absolument pas dans l'éradication d'un fléau très actuel et très important dans le contexte de la Guyane de 2018.

Je vais conclure rapidement pour noter que sans surprise, c'est un projet qui divise et qui divise au-delà des clivages classiques entre les environnementalistes et les acteurs de l'économie. Nous l'avons encore vu aujourd'hui. Énormément d'opposants font partie aussi des acteurs de l'économie, voire d'autres cercles bien plus larges que d'habitude. On va simplement noter...

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur KELLE. C'est fini. Nous sommes déjà à 11 minutes.

Laurent KELLE, WWF Guyane

Merci pour votre attention.

Applaudissements.

Claire ALBANESI, Guyane Alternative

Bonsoir. Claire ALBANESI pour Guyane Alternative. Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est qu'on a voulu nous vendre un rêve de paillettes dorées, chant de sirène, poudre de perlimpinpin. Faut-il qu'on nous prenne pour de naïfs ignares pour oser nous présenter cette Montagne d'Or comme la poule aux œufs d'or ? Le peuple guyanais est conscient et il a montré tout au long de ce débat public sa ferme opposition à ce projet mortifère. Le chantage social n'a pas pris. L'instrumentalisation du chômage, qui ravage l'Ouest guyanais, n'a pas suffi pour ébranler notre détermination. « 750 emplois que nous multiplierons par 2,5 pour obtenir des milliers d'emplois, 3 ou 4 ». Pas de rigueur, même dans ce simple calcul. C'est pourtant de la rigueur que nous attendons dans ce dossier, car nous ne pouvons manquer de rigueur en ce qui concerne l'avenir de nos enfants.

Rigoureux, nous le sommes lorsque nous analysons les risques liés à ce genre de mines, avec ces millions de tonnes de déchets toxiques. Au-delà des ruptures de digue, sommes-nous prêts à courir le risque d'une pollution durant des centaines d'années, que certains qualifieront de risque négligeable ? Pouvons-nous observer ce qui s'est passé ailleurs, comme en France, par exemple, celle qui est censée nous protéger, où ce sont 3 500 mines fermées qui continuent de polluer aux métaux lourds pour des siècles et des siècles ?

Je voudrais m'adresser maintenant à ceux qui devraient nous représenter, car ils sont les élus, à la plupart d'entre eux en tout cas. Que ce soit par le silence assourdissant de ceux qui refusent de prendre la mesure du danger ou bien par la grande campagne marketing sans vergogne pour les multinationales minières de certains autres, ces élus portent une irresponsabilité historique. Arrêter de soutenir un projet dont la population, dans son écrasante majorité, ne veut pas. Vous nous avez fait perdre assez de temps et assez d'énergie. Nous avons de nombreux défis à relever qui nous permettront d'accéder au développement endogène de la Guyane qui répondra aux enjeux du 21^e siècle. Et nous y parviendrons sans vous parce que vous ne serez plus là.

Je vous invite maintenant à tendre l'oreille pour entendre les ravages invisibles de la pollution autour de ces 3 500 anciens sites miniers en France, tirés d'une enquête d'Isabelle SOUQUET pour France Inter dans *Secrets d'Info*.

Diffusion d'une vidéo.

Je vous remercie d'avoir écouté. Nous restons déterminés. Nous resterons toujours devant la route de la compagnie de la Montagne d'Or.

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Guyane Alternative. Nous allons avoir Erlan SLEUR, qui sera accompagné d'une traductrice. Nous allons lui accorder 15 minutes puisqu'elle va faire une traduction en même temps et donc, le temps sera plus long.

Erlan SLEUR, Probios Suriname

(S'exprime en anglais – propos traduits)

Bonsoir, je suis Erlan SLEUR. Je travaille pour l'association Probios. Auparavant, je travaillais pour Stinasu et Nimos, deux organismes gouvernementaux qui œuvrent dans la protection de l'environnement au Suriname.

Lorsque je travaillais encore pour Nimos, en 2008, la société IAMGOLD a demandé l'autorisation de faire un lâcher d'eau polluée au cyanure du bassin de résidus de l'or mine. C'était en raison de pluies torrentielles qui tombaient à l'époque et ils avaient peur que la digue cède. IAMGOLD a déclaré que la concentration en cyanure était tellement faible qu'il n'y avait aucun danger, ni pour la nature, ni pour les humains. Nimos, qui est l'Institut national pour l'environnement et le développement, où je travaillais à l'époque, a donné l'autorisation à ce lâcher d'eau cyanurée. Quelques jours seulement après ce lâcher d'eau polluée, nous avons appris des populations locales, des riverains, qu'ils trouvaient énormément de poissons et d'animaux morts autour de la mine et de l'endroit où les eaux avaient été lâchées. IAMGOLD a nié tout problème et n'a pris aucune responsabilité pour ce qui s'était passé.

Ici, à l'écran, vous voyez une liste des désastres qui se sont produits partout dans le monde. Vous avez vu ici au Nicaragua, au Ghana, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, etc. Vous avez ici cette liste partielle de désastres qui se sont passés avec des ruptures de digue ou des problèmes avec des eaux cyanurées où il y a eu énormément de morts de poissons et d'animaux. La vraie liste officielle

est beaucoup plus longue que celle-ci et en fait, le Suriname ne figurait pas sur cette liste, mais moi, je l'ai rajouté parce que je sais ce qui s'est passé au Suriname.

Ce que nous pouvons conclure, et c'est ma propre expérience, c'est qu'énormément de désastres ont eu lieu et on n'en parle pas, et les populations locales ne sont absolument pas informées ni au courant.

Vous voyez ici le village de Nieuw Koffiekamp qui se trouve au sein de la concession d'IAMGOLD, une société canadienne. Avant l'ouverture de ce projet, énormément de promesses ont été faites à la population : « nous allons vous construire des maisons, nous allons construire des routes, on va construire des complexes sportifs », tout cela à partir de 2003. Je peux vous l'assurer, j'ai parlé avec les habitants du village, aucune de ces promesses n'a été tenue. Il y a un an, je me trouvais dans ce village, accompagné de personnels de l'ambassade américaine. Pendant notre visite, nous sentions le tremblement de la terre suite à l'utilisation des explosifs faits par la société. À chaque fois, c'est comme un mini-tremblement de terre. Il y a énormément de maisons qui subissent des dégâts. On peut vraiment parler de terrorisme industriel, car la compagnie aimerait bien que le village disparaisse parce qu'il y a de l'or sous le village.

Sur cette même photo, nous voyons un deuxième problème, car il y a énormément d'orpaillage pratiqué par les habitants locaux. Avant 2006, avant le lancement des opérations de la mine, toute cette zone était verte, parce que c'est la tradition des habitants. Ils savent respecter la nature.

Les gens se sont vraiment mis en colère parce que toutes ces promesses ont été faites et rien n'a été réalisé. Il n'y a pas eu de maison construite, pas de route, etc. Les gens étaient très remontés et se sont mis à faire de l'orpaillage eux-mêmes avec le résultat que vous voyez à l'écran. On peut conclure de cette expérience que l'exploitation minière industrielle est une sorte de catalyseur de l'orpaillage à petite échelle. Au fur et à mesure de l'exploitation de la mine, de plus en plus d'orpailleurs viennent dans la région pour travailler.

La déforestation, la pollution au mercure, la destruction des cours d'eau, la corruption, les convoitises, la dégradation des terres, etc., sont toutes les conséquences de cette fièvre de l'or.

J'ai pris cette photo il y a une semaine. On ne les voit pas sur la photo, mais il y avait trois machines, une machine qui rasait la forêt, la deuxième qui creusait le trou, et la troisième qui faisait cette boue liquide qui est utilisée pour amalgamer et produire de l'or.

Maintenant nous allons parler de la mine de Merian qui est exploitée par la société Newmont. La compagnie Montagne d'Or parle de la société Newmont comme modèle qu'ils aimeraient suivre, modèle de mine responsable. En janvier de cette année, j'ai fait un survol de cette région en avion. On voit très clairement que la société Newmont déverse des eaux polluées dans la nature. Cette photo est très parlante.

On peut conclure de cela que lorsque l'exploitation industrielle démarre, il n'y a aucun suivi. Personne sur place ne regarde ce que ces exploitants font en forêt. On peut conclure que l'exploitation minière responsable en forêt est en fait impossible. Comme nous avons vu au Suriname, cette société ne va apporter que le désastre, des problèmes environnementaux pour la population locale et ne va faire qu'alimenter l'orpaillage illégal et susciter des convoitises.

Je vous remercie et je remercie Or de Question pour leur combat. Je remercie mes frères amérindiens pour la lutte qu'ils livrent et j'espère que nous allons remporter une victoire. Merci beaucoup.

Arlette EDWARD, UTG

Bonsoir à tous. Je me présente, Arlette EDWARD, Secrétaire générale adjointe de l'UTG. L'UTG a déjà fait un communiqué pour donner sa position concernant ce projet de Montagne d'Or, a aussi déposé son cahier d'acteur auprès de la CNDP. Nous attendons qu'il soit mis en ligne sur le site, et après, pour une grande diffusion. Cette audition nous permet de rappeler notre positionnement qui est clair : nous sommes contre la Montagne d'Or.

L'Union des travailleurs guyanais s'est prononcée à plusieurs reprises contre le mégaprojet minier de la Montagne d'Or. Les arguments que nous avons développés jusque là et que vous pouvez retrouver dans notre cahier d'acteur sont d'ordre stratégique, économique, et écologique. Nous voulons profiter de cette audition pour faire un focus sur les questions liées aux conditions de travail, à la formation, et à l'emploi.

Les conditions de travail. Concernant les conditions de travail, nous dénonçons tout d'abord les cadences de travail que la CMO a laissé entrevoir durant les divers débats. En effet, il est prévu que la mine fonctionne 24/24 heures et 7/7 jours ; les travailleurs feront alors des rotations de 2x12 heures, 6 jours continus, suivis d'une période de repos d'une semaine. Ces cadences de travail dérogent totalement au Code du travail et mettent en péril la santé des travailleurs. L'accomplissement de plus de 70 heures de travail en 6 jours continus va découpler le risque d'accident grave, surtout lorsqu'on prend en considération la spécificité des engins qui seront manipulés.

De plus, nous restons inquiets du risque de glissement de terrain issu du massif Dékou-Dékou qui surplombe la mine et qui pourrait, en quelques minutes, tuer des centaines de travailleurs.

Sur la thématique de la formation, la CMO a annoncé faire ouvrir des filières de formation au sein des instances relevant de l'Éducation nationale afin de pouvoir recruter une main-d'œuvre qualifiée spécifique. L'organisation de ce type de filière nous inquiète à plusieurs titres. Tout d'abord, l'hyper spécialisation en matière de formation peut créer d'importants problèmes de reconversion à l'issue des 12 années d'exploitation programmées. De plus, la création de ces filières massives va détourner une part importante de la matière grise dont le pays Guyane a besoin pour se développer, dans des secteurs aussi fondamentaux de l'éducation, la santé ou encore l'ingénierie. Enfin, nous constatons qu'une fois de plus, c'est l'argent public qui va financer la formation des futurs travailleurs de la mine d'or en lieu et place de la CMO.

L'emploi. Concernant l'emploi, l'UTG aimerait émettre des doutes par rapport aux affirmations de la CMO. Tout d'abord, nous sommes dubitatifs concernant la création de 3 000 emplois indirects et induits comme cela est affirmé. Ce calcul se base sur un coefficient d'un emploi direct pour quatre emplois indirects ou induits, sans qu'aucune étude sérieuse n'ait pu valider ce chiffre. Enfin, il semble assez surprenant que pour nourrir et loger 700 personnes et livrer des camions de gasoil ou de cyanure, il faille créer 3 000 emplois.

Concernant l'emploi local, nous constatons que 10 % des emplois ne seront pas accessibles aux Guyanais. Il s'agit des emplois de direction et de récupération de l'or. Cette ségrégation nous rappelle tristement l'exploitation des mines de nickel en Kanaky, où les Kanaks n'avaient pas accès aux emplois les plus qualifiés, les multinationales leur réservant les emplois les plus dangereux et les moins rémunérés. Est-ce cela qui atteint ces futurs salariés de la CMO ?

Enfin, on a vu des conditions de travail et de l'éloignement géographique de la mine du littoral. Nous restons sceptiques sur l'attractivité que représentera cette mine pour les travailleurs guyanais. Nous craignons qu'une part importante de la main-d'œuvre soit composée de travailleurs sans permis de travail qui soit migrera pour l'occasion soit sera issue des exploitations aurifères illégales à proximité. Dans ce cas, les conditions de travail de ces travailleurs illégaux seront encore plus dégradées et les risques d'accident seraient démultipliés. Serait-ce cette stratégie qui est envisagée par la CMO quand elle affirme que l'installation de la mine permettra de réduire l'orpaillage clandestin ?

En conclusion, l'UGT réaffirme cette opposition ferme à tout projet d'extraction industrielle du minerai guyanais, tant que le peuple guyanais ne maîtrisera pas sa pleine et entière souveraineté.

Merci beaucoup. Je remercie les opposants à ce projet. Nous avons eu une belle démonstration du monsieur avant moi qui nous a montré juste à côté, chez nos voisins surinamiens, cette expérience de cette grande industrialisation de l'or, avec les mêmes métaux que ceux qui seront utilisés en Guyane. Voici les désastres qui nous attendent et qui attendent notre belle forêt guyanaise.

Rémi GIRAULT, Guyane Nature Environnement

Bonsoir. Je suis Rémi GIRAULT, de Guyane Nature Environnement. Je voulais prendre cette illustration, qui est la photo de la campagne publicitaire que nous avons eu la chance d'avoir pour la Saint Sylvestre et le début de l'année, où chacun des messages inscrits sur cette publicité est une contrevérité – c'est le terme actuel pour dire mensonge, je crois. Cela me permettait d'illustrer l'état d'esprit de ce que nous avons eu pour l'instant.

Je voulais aussi revenir, en tant que Guyane Nature Environnement, sur les questions de biodiversité et rappeler que le nombre d'espèces protégées à statut patrimonial recensées sur le site du projet de la compagnie minière Montagne d'Or équivaut à ceux des réserves et aires protégées de Guyane. On s'apprête à détruire une quantité d'espèces, un patrimoine naturel qui, dans d'autres conditions, aurait pu justifier une classification en aire protégée, et ce, malgré la

dégradation des milieux qui a été constatée. Malgré cette dégradation, il restait encore suffisamment de patrimoine naturel exceptionnel pour cela.

Ensuite, j'aimerais revenir sur certains chiffres pour illustrer le gigantisme du projet. Il a été dit qu'il y aurait 24,3 millions de tonnes de roches par an. Pour illustrer cela de façon un peu plus compréhensible, cela équivaut à peu près à deux porte-avions Charles de Gaulle tous les jours ou 604 fusées Ariane de roches qui sont déplacées tous les jours. Au niveau des explosifs, 5 000 tonnes par an, c'est l'équivalent d'à peu près une catastrophe AZF tous les mois.

Je voulais revenir aussi sur les métaux lourds et les résidus de drainages miniers acides en rappelant brièvement le fonctionnement. On va extraire des roches naturelles en bon état et libérer, mettre au contact de l'air et de l'eau des quantités énormes de plusieurs métaux lourds. Il a été très compliqué d'obtenir les chiffres, et encore, nous avons eu des chiffres en version brute et non expliqués, tardivement au cours du débat public. Nous avons dû faire nos propres calculs avec nos moyens. Pendant 12 ans, on envisage d'extraire 85 tonnes d'or. Pour chaque tonne d'or extraite, il y aura à chaque fois 9 tonnes de plomb, 49 tonnes d'arsenic, 71 tonnes de zinc, 132 tonnes de chrome, 613 tonnes de cuivre, sachant que les chiffres qu'on nous a donnés sont incomplets. D'après la définition de l'Union européenne concernant les métaux lourds, la liste comprend également d'autres substances pour lesquelles nous n'avons pas eu de chiffre, qui sont notamment l'antimoine, le nickel, le sélénium, le tellure, le thallium, l'étain. Concernant le chrome, en plus, c'est un peu compliqué, sachant qu'il peut y avoir plusieurs formes. C'est notamment le chrome hexavalent dont on entend parler dans le film Érine Brockovich. On ne sait pas quelle est sa proportion. On nous laisse dans un flou assez total concernant l'analyse des risques. Actuellement, dans le discours de la Montagne d'Or, on nous parle régulièrement du cyanure comme si c'était pour camoufler les autres impacts du drainage minier acide qui eux, sont définitifs et irréparables, contrairement au cyanure qui peut se dégrader même s'il est hautement toxique.

Au même moment, on a de gros problèmes d'orpaillage illégal, des problèmes d'accès à l'eau potable pour la population, à l'électricité, à la gestion des déchets, des eaux usées, de grands retards pour le développement des filières durables comme l'agriculture, les énergies renouvelables et de nombreuses filières vitales pour la Guyane.

Je voudrais conclure assez rapidement sur le fait que le dossier Montagne d'Or ne va pas passer, mais c'est une perte de temps. On perd son temps à se battre contre ce projet alors qu'il y a tellement de choses à faire pour la Guyane et son développement et pour la vie paisible de la population, qui ne demande que cela.

Voilà. C'était très court.

Harry HODEBOURG, NEMO (Non à l'exploitation de la Montagne d'Or)

Bonsoir. Je suis Harry HODEBOURG et je m'exprime pour le réseau NEMO, Non à l'exploitation de la Montagne d'Or.

« Il n'est plus possible que des matières premières continuent à dormir sous prétexte que leur exploitation bouleverserait le mode de vie de ceux qui ont la chance de vivre où elles se trouvent. Si des peuples demeurés, arriérés ne peuvent ou ne veulent s'occuper de leur mise en valeur, d'autres peuples plus entreprenants viendront le faire à leur place, de gré ou de force. »

Ceci n'est pas le préambule du projet Montagne d'Or, mais en fait, cela aurait pu l'être. C'est dans le même esprit. Ceci est écrit dans un livre consacré aux ressources minières de la France et de ses colonies, en 1951. Soixante-dix ans après, on est encore dans la même situation. J'entends dans la bouche de certains Guyanais : « Nous, les Guyanais, nous n'avons pas les moyens et la technicité pour nous en occuper. Alors, nos sauveurs russes et canadiens vont nous permettre de développer le pays. » Quelle imposture !

Je suis très heureux au moment où ce débat public se conclut. Nous n'attendions rien de spécial, mais il nous a ravis et j'aurais aimé qu'il ne s'arrête jamais. Pourquoi nous a-t-il ravis ? Parce qu'à chaque minute, il a démontré l'imposture de ce projet. Malheureusement, on n'a pas assez entendu les dirigeants de la compagnie Montagne d'Or parce que chaque fois qu'ils s'exprimaient, on avait l'impression qu'ils prenaient une pelle pour creuser la tombe de ce projet.

Vous connaissez tous ce film qu'on appelle « *Le dîner de gens intelligents* ». Chaque fois qu'un dirigeant de la compagnie Montagne d'Or s'exprime sur le sujet, on a une perle. Ils tombent dans tous les pièges. Ces gens-là sont censés être nos sauveurs.

On a parlé de la précarité, que le projet ne durait que 12 ans, et ils nous ont sorti : « Mais ne vous inquiétez pas, cela va peut-être durer 20 ans, 30 ans, 50 ans, il y aura d'autres projets derrière. » Cela nous rassure vachement ; en fait, ils ne vont jamais partir.

Ensuite, on a eu l'histoire du fameux dossier d'étude économique du WWF qui disait que le projet ne sera peut-être pas rentable. Ils ont répliqué en disant : « Si, cela va être très rentable. On va se faire un pognon de dingue ! » Merci de nous confirmer que vous allez bien nous spolier.

Je ne vais pas revenir sur l'énorme exercice de « masturbation intellectuelle » qui a eu lieu à la CTG avant-hier, de ce fameux rapport Cyclope. Vous savez, le Cyclope, c'est ce monstre qui n'a qu'un seul œil », et en fait, leur œil ne regarde que vers le profit de la compagnie Montagne d'Or. Rien pour les Guyanais. Je vous invite à le lire et à aller à la ligne 4, puisqu'en préambule, il nous dit qu'on n'a pas étudié l'aspect environnemental, ce qui décrédibilise tout à fait puisque c'est au cœur. Le reste, vous savez ce que vous avez à faire.

Tout cela pour dire qu'une multinationale n'a jamais développé un pays, et ce n'est certainement pas en Guyane que cela va se passer. Cela ne s'est passé nulle part dans le monde. On nous dit : « On va vous sauver de l'orpaillage illégal. » Nous disons que se faire voler quand on est impuissant à l'éviter, c'est un drame. C'est le drame de la population guyanaise rendue impuissante par l'inconséquence de l'État. Par contre, livrer de son propre gré ses richesses à des pilliers, c'est pathétique. Comme le disait le camarade Erlan SLEUR, on l'a vu au Suriname, l'orpaillage légal ne fait qu'un avec l'orpaillage illégal, comme nous l'avons écrit, Réseau NEMO, dans notre cahier d'acteur. Nous l'avons détaillé. Cela ne va amener que plus d'orpaillage illégal. D'ailleurs, Pierre PARIS, avec la fulgurance qu'on lui connaît, a déclaré dans *France Guyane* du 5 décembre : « Nos gars aident les orpailleurs illégaux des sites environnants à se faire évacuer sanitaire, aident au séjour aux étrangers en situation irrégulière. »

J'ai aussi entendu de ce grand exercice de la CTG des Guyanais qui demandait : « Est-ce qu'il y aura des emplois pour les Guyanais ? » Mesdames et messieurs, je ne vais pas compatir pour quelques arriérés, quelques ignorants, qui ignorent la réalité de la planète. 1 000, 2 000, 3 000, 4 000, 5 000 emplois, ce n'est pas la question la plus importante aujourd'hui sur terre. Je ne mets pas en balance la santé et le pognon. Ce projet, avec toute la pollution, toutes les formes de vie que cela menace, est une atteinte à notre santé, alors que la vie, c'est tous les services écosystémiques que nous fournit notre environnement. Nous sommes là, nous nous battons, tous les opposants, pour l'intérêt général. On n'est pas là pour compatir pour des ramasse-miettes sous prétexte qu'il y aurait quelques intérêts. Il existe plein d'autres activités à faire.

Donc, les climatosceptiques, les climats-négationnistes et tous les autres ignorent la réalité de la terre. Pour reprendre le titre d'un livre de Christiane TAUBIRA, *nous habitons la terre*. Ces gens-là n'ont pas entendu parler de la COP 21. Ils n'ont pas entendu les plus grands scientifiques dire que l'enjeu planétaire au 21^e siècle, ce n'est pas si on va réussir à maintenir un taux de croissance de 1, 2 ou 3 %, mais bien l'habitabilité de la terre et le frein de l'extinction des espèces. Voici notre enjeu. À la COP 21, on avait fixé désespérément un cap de 1,5 à 2 degrés de moyenne d'élévation de la température à ne pas dépasser. Aujourd'hui, on est déjà sur une trajectoire de 4 à 5 degrés avec tout ce que cela va entraîner.

Donc, au final, on va se retrouver avec beaucoup de déchets et beaucoup de profit pour ceux qui vont partir avec. Alors, on ne va pas s'étendre sur le cyanure, chiffre officiel qu'ils nous ont donné, à peu près 40 000 tonnes par an. Quand souvent mes amis parlent de risque, ce n'est pas un risque, c'est une réalité. Les ruptures de digue, c'est un risque, mais le cyanure au sens propre, c'est une pollution. Il sera importé sur le territoire, mélangé à la terre de Guyane, donc là, c'est une pollution réelle.

Dans notre réseau d'acteurs, nous nous exprimons sur les risques sociaux que risque d'engendrer ce projet. Ce n'est pas une menace, c'est une réalité. Vous avez déjà vu le début de la mobilisation.

Je vais terminer avec une citation du 43^e Président des États-Unis, George Walker Bush. « *For us, there are no rules. It's barbaric behavior. They want to achieve an objective that is beyond comprehension. They like to hit and then, they like to hide out, but we are going to smoke them out.* » « *Pour nous, il n'y a pas de règle. Leur comportement est barbare. Ils veulent atteindre un objectif qui est au-delà de la compréhension. Ils aiment frapper et après, se cacher, mais nous allons les enfumer.* ». *Smoke out* – Mais ici, nous allons dire « *nous allons les boucaner.* » Ainsi

s'adressait George Bush le 18 septembre 2001 à Oussama Ben Laden. Je pense qu'on peut reprendre exactement ce texte comme message de départ à la compagnie Montagne d'Or.

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Nous devons avoir deux autres personnes. Le professeur CHALMIN n'était pas inscrit, mais il a demandé à pouvoir être auditionné. Compte tenu qu'il manque deux personnes, nous lui permettons d'être auditionné pendant dix minutes.

Philippe CHALMIN, Cercle Cyclope

Merci, Monsieur le Président. Philippe CHALMIN. Je suis professeur à l'université Paris Dauphine et par ailleurs, je dirige Cyclope. Effectivement, Cyclope n'a qu'un œil. Je pourrais vous expliquer pourquoi nous nous appelons Cyclope. C'est pour d'autres histoires. Mais nous essayons d'avoir un œil relativement perçant. L'objet de notre *think tank* est de suivre les marchés internationaux de matières premières, pratiquement de toutes les matières premières possibles et imaginables puisque dans notre rapport, nous traitons de l'ananas au zirconium et donc, nous traitons aussi l'or.

Je vais résumer mon propos, que vous retrouverez plus largement dans le document que nous avons fait à la demande de la CTG et que nous avons déposé dans le cadre du débat public. Je vais le résumer sur trois points. Un, est-ce que le projet, d'un strict point de vue économique, est viable en termes de production d'or ? Deux, quel avantage peut en tirer la Guyane ? Trois, peut-être le point le plus important, quel défi est-ce que cela représente pour la Guyane ?

Je réponds à l'orateur précédent, je n'ai aucune compétence environnementale. Donc, nous n'avons pas de légitimité à parler en quelque manière d'environnement. Je suis simplement un économiste, et donc, j'apporte un éclairage qui est purement économique.

Produire de l'or aujourd'hui, cela représente bien entendu un risque. Un risque parce que vous produisez de l'or qui va être vendu sur un marché, sur un marché de ce que nous appelons une commodité, et donc, soumis à une forte instabilité comme tous les marchés des matières premières. Je ne vous apprendrai pas ce qu'ont été les instabilités de prix comme ceux du cobalt, comme ceux du pétrole, des céréales et, dans le domaine de la mine, du cuivre, du nickel, etc. L'or est une matière première un peu spéciale, soyons honnêtes, avec une volatilité un peu moins importante que les autres, pour la bonne raison que l'or a une dimension qui n'est pas uniquement une dimension de matière première. L'or a une dimension monétaire, qu'on le veuille ou non, puisque grossièrement, sur les 3 000 tonnes d'or qui sont produites dans le monde chaque année, à peu près la moitié va en bijouterie, certes, c'est pour nous faire de beaux cadeaux, mais il y a, dans la dimension de bijouterie, une sorte de dimension patrimoniale. Il y a à peu près 10 % de l'or qui est utilisé de manière industrielle. Il y a quelques nano grammes d'or dans vos téléphones portables. Et puis, il y a quand même 40 % de l'or qui n'est pas utilisé en soi puisqu'il est thésaurisé soit par des investisseurs, à la fois petits épargnants, fonds de pension, etc., et c'est aussi une composante des réserves des banques centrales. On sait que la plupart des banques centrales continuent à avoir des stocks d'or non négligeables.

Ceci explique que quand on raisonne or, il faut qu'on raisonne aussi avec un stock qui existe. Il a été produit, depuis la nuit des temps, à peu près 190 000 tonnes d'or, qui existent encore, deux tiers à peu près depuis 1950. Le comportement du marché de l'or est un comportement lié à ce que j'appellerais les fondamentaux, c'est-à-dire le coût de production, mais aussi largement lié à d'autres éléments, monétaires, mais aussi géopolitiques. On sait très bien que le moindre bruit de botte sur la planète a des conséquences sur la hausse du prix de l'or.

Le résultat, c'est que faire des prévisions sur le prix de l'or est aussi difficile que de faire des prévisions sur le prix du pétrole. On peut estimer qu'il y a une sorte de plancher, qui, aujourd'hui, est aux alentours de 1 000 dollars l'once, puisque c'est grossièrement le prix minimum de production des producteurs parmi les plus efficaces de la planète. On est à 1 400 dollars l'once par exemple en Afrique du Sud. Au plus haut point, l'or est monté un jour à 1 800 dollars l'once. Certains de mes confrères parlaient de 2 000 dollars. Je ne suis pas sûr que cela soit un jour atteint.

Cela veut dire que les hypothèses qui ont été prises par Montagne d'Or de se baser sur un prix moyen sur les 12 années d'exploitation de l'ordre de 1 250 dollars sont des hypothèses qui tiennent à peu près la route. On pourrait les trouver peut-être un peu pessimistes. En réalité, nul ne sait ce que sera le prix de l'or dans dix ans. On fait donc des hypothèses, si possible conservatrices. Celle-ci me paraît tenable. En tout cas, elle intègre bien entendu, ce qui est assez

logique de la part d'un investisseur, une prise de risque. Ceci d'autant plus que j'ai cité des prix qui sont cotés en dollars. Il faut donc que j'intègre une deuxième incertitude qui est le rapport entre le dollar et l'euro. Je prends l'hypothèse que dans 12 ans, on aura encore l'euro. C'est une hypothèse que l'on peut discuter bien entendu. Il y aura encore certainement le dollar. Ce qui est certain, et ce sur quoi je ne suis pas totalement d'accord avec les analyses économiques de WWF, c'est qu'historiquement, nous avons une corrélation inverse entre le prix des matières premières en général et de l'or en particulier et le prix du dollar. En clair, quand le dollar monte, les matières premières ont plutôt tendance à baisser et quand le dollar baisse, c'est le mouvement inverse. Un certain nombre de modèles sur une trentaine d'années le montrent relativement bien.

Donc, premier point, les hypothèses économiques et strictement économiques de la part de l'investisseur tiennent la route. On se gargarise en se disant que ce sont des multinationales. Il n'y a, dans le domaine minier, que des entreprises internationales, il faut le rappeler, entreprises internationales qui vont d'ailleurs se financer par des capitaux eux-mêmes souvent internationaux, voire nationaux puisque nos caisses de retraite, nos compagnies d'assurance, sont aussi des fournisseurs de ce type de capitaux. Ils prennent un risque ; il est prenable.

Le deuxième point, c'est : qu'est-ce que la Guyane va retirer de cet investissement ? On a parlé de l'emploi. Ce que j'ai entendu ce matin sur le niveau du chômage, etc. montre bien quand même qu'on ne peut pas balayer d'un revers de main la création de plusieurs milliers d'emplois. On peut discuter sur les emplois indirects, de savoir si j'applique un coefficient de 2,5, de 3, de 4. Bon. En clair, c'est quand même un souffle sur la situation du marché de l'emploi en Guyane, d'autant plus que l'on peut imaginer qu'à terme, ceci permette le développement d'un véritable cluster minier.

Mais il ne faut pas se leurrer, il n'y aura pas, à partir de la mine, un véritable ruissellement industriel vers l'aval. Ce qui est important, c'est qu'on peut quand même – et ce n'est pas neutre que ce soit le principal projet minier en France – qu'il y a quand même un dossier que l'on pourrait appeler la mine responsable. Récemment, le marché international de l'or, qui est basé à Londres, a édicté un certain nombre de règles dans lesquelles ils n'accepteront plus que ce qu'ils appellent de l'or responsable. L'or responsable, c'est quand même quelque chose sur lequel l'exemplarité française et donc, guyanaise, peut largement s'appliquer.

Mais, c'est vrai – là-dessus, j'ai entendu un certain nombre d'arguments, c'est vrai qu'il y a un défi, que pour nombre de pays qui détenaient des ressources naturelles, ces ressources ont été plus une malédiction qu'une bénédiction. Gérer l'abondance de ressources naturelles est un défi. Regardez la situation du Venezuela qui a pratiquement les réserves pétrolières les plus importantes de la planète. Regardez la situation de la République démocratique du Congo qui est un Eldorado minier et même un scandale géologique disait-on autrefois. Il est clair que gérer cette manne des matières premières demande un certain nombre de règles. Là, on a quelques bons exemples, que ce soit la Norvège pour le pétrole, le Chili pour le cuivre, le Botswana pour le diamant. Ce sont des règles assez simples : c'est isoler les revenus tirés de la rente minière du reste de l'économie. Ne pas confondre dépenses courantes et investissements. Très probablement, et c'est à mon avis une des idées sur lesquelles il faut avancer, oui, il faut très probablement créer des fonds de développement de manière à ce que cet argent issu de l'or aujourd'hui et demain puisse éventuellement financer la diversification dont, me semble-t-il – je ne suis pas Guyanais, je viens de l'extérieur – le besoin de diversification est quand même au cœur de la problématique et au cœur de ces débats.

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Il faut conclure, professeur CHALMIN.

Philippe CHALMIN, Cercle Cyclope

Je vous remercie.

Jean-Claude MARIEMA, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous terminons ce cycle d'auditions. Nous terminons ce cycle de débats, d'échanges entre les personnes qui ne sont pas très favorables à ce projet et ceux qui sont favorables. Nous espérons que ce débat que nous avons institué, qui a été demandé par FNE, sous la conduite de la Commission nationale du débat public, a apporté quelque chose sur ce territoire. Je pense que cela a été utile, que la population a pu s'emparer convenablement du projet. C'est vrai qu'on a surtout entendu ceux qui sont venus apporter la contradiction. En face, de l'autre côté, on ne les a pas beaucoup entendus. Peut-être qu'ils ne savaient pas s'organiser, ils n'ont pas su utiliser cet

espace qu'on leur a donné. Peut-être. Mais aujourd'hui, le débat a eu lieu pendant la période réglementaire. Il se termine, mais quand cela va continuer quand même sur la plateforme. Il y aura la possibilité de poser encore d'autres observations et d'autres questions sur la plateforme.

Dans tous les cas, le rapport de la Commission particulière sera remis en septembre, même si la fin de la Commission particulière, c'est le 7 juillet. En septembre, le rapport sera rendu.

Je vais laisser la parole du Président de la Commission particulière, Monsieur PEYLET.

Roland PEYLET, Président de la Commission particulière du débat public

Vous avez quasiment tout dit. Effectivement, cette séance d'audition a été assez riche. Malheureusement, nous avons eu deux défections. C'est dommage, mais c'est comme cela. On ne peut pas être parfait. Ces auditions ne sont pas terminées en réalité. Nous avons une seule séance d'auditions sur deux sites. C'est comme cela qu'il faut le comprendre puisqu'il n'était pas permis d'être entendus à la fois à Cayenne et à Saint-Laurent. Donc, cette séance d'auditions va se poursuivre à Saint-Laurent-du-Maroni lundi après-midi avec dix autres auditions.

Je voulais remercier à l'avance, ici, à Cayenne, comme nous le ferons à Saint-Laurent-du-Maroni, qui ont participé activement. J'en vois d'ailleurs qui ont été particulièrement fidèles aux séances successives. Je les admire un peu de ce point de vue là. Ont été également fidèles les représentants de la CMO ici présents, qui ont dû souffrir à quelques instants.

Il y a deux choses en fait. Il y a le compte-rendu de la Commission particulière. C'est notre responsabilité. Nous nous sommes engagés à le terminer fin juillet. Cela ne veut pas dire qu'il va être publié fin juillet. Nous visons cet objectif de façon à permettre à la Commission nationale de faire son bilan, puisque c'est un peu compliqué. Je ne sais plus qui a dit à un moment que les procédures du débat public étaient un peu complexes. C'était le docteur ? Oui, c'est vrai. C'est vrai que cela peut le paraître puisque la conclusion est composée de deux parties d'importance inégale en volume, et d'importance inégale en portée, mais dans le sens inverse : compte-rendu de la Commission particulière et le bilan de la Commission nationale.

Je ne suis pas maître du délai dans lequel la Commission nationale fera son bilan quand nous aurons terminé le compte-rendu, mais en effet, ce n'est pas avant septembre que pourra être publié l'ensemble. Sous quelle forme ? J'avoue que pour le moment, nous ne savons pas le dire. L'usage en matière de débat public, c'est que le Président de la Commission nationale qui est aujourd'hui une présidente vienne en personne pour procéder à cette remise publique de l'ensemble qui constitue ce rapport final en deux parties. Je ne peux pas m'engager à la place de Chantal JOUANNO. La Guyane, c'est un peu particulier. Je ne prends pas d'engagement aujourd'hui, mais il y aura certainement un petit évènement qui sera organisé à ce moment-là. Comme nous-mêmes, lorsque nous fermerons le local du débat, le 7 juillet, et fermerons également l'accès à la plateforme participative pour les questions – ce qui ne veut pas dire que le site sera fermé parce qu'il y a encore un délai de 15 jours pour les réponses ; restera donc ouvert au-delà du 7^e juillet pendant deux semaines pour que les gens puissent prendre connaissance des réponses finales aux dernières questions – il y aura sans doute un petit quelque chose, mais nous n'avons pas encore exactement décidé de quelle façon.

Merci à tous.

(Fin d'enregistrement)